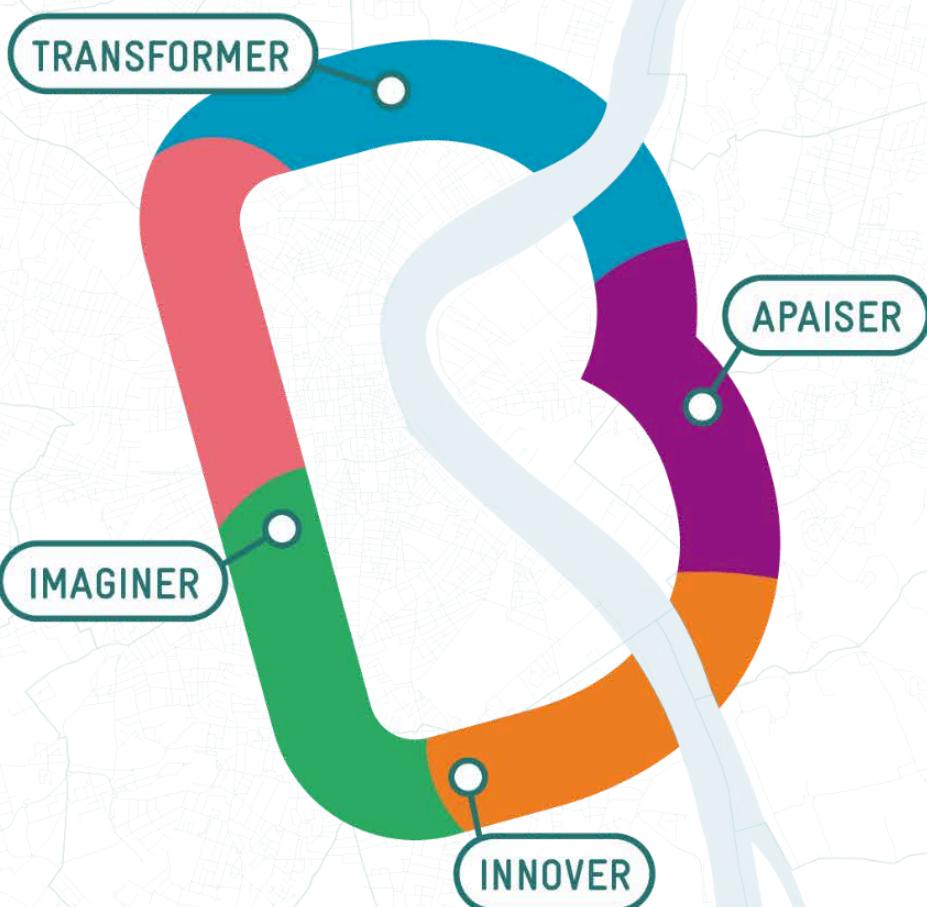


Inventons les **BOULEVARDS** du 21^e siècle

Bilan de clôture de la concertation

Décembre 2024



bordeaux-metropole.fr



Sommaire

I. Introduction	2
II. Contexte de mise en œuvre de la concertation	5
Les objectifs de la concertation	5
Les grandes étapes de la concertation	6
III. Outils de la concertation	8
Les moyens d'information	8
Les moyens d'information mis en œuvre en phase 1 - 2019-2022	8
Les moyens d'information mis en œuvre en phase 2 - 2022-2024	15
Les moyens d'expression mis en œuvre en phase 1 - 2019-2022	24
Les moyens d'expression mis en œuvre en phase 2 - 2023-2024	31
IV. Synthèse des principales remarques faites au cours de la concertation	37
Méthode et protocole d'analyse	37
Phase 1 (2019-2022) : Alimenter le diagnostic et recueillir les préconisations citoyennes pour les boulevards	38
Phase 2 (2023-2024) : Recueillir les intentions programmatiques de manière localisée sur chacune des séquences en rives droite et gauche	39
1. Les boulevards, un lieu de destination et d'adaptation au changement climatique	39
2. De la place pour chacun et chacun à sa place	46
3. Les boulevards comme couture urbaine	52
V. Annexes	59

I. Introduction

Un espace emblématique à reconquérir

Chiffres clés

- **130 000 habitants** dans un faisceau de 500 mètres de part et d'autre des boulevards
- **63 000 emplois**, dont certains dans de grands équipements publics de l'agglomération
- **18,6 km** de voirie
- **25 000 véhicules / jour** (au point le plus chargé)
- **7 000** cyclistes qui empruntent tous les jours les boulevards
- **693 967m² d'espaces verts** : 624 008m² de parcs, jardins et squares + 69 959m² d'espaces verts sur le domaine public
- **1168 arbres** et plus d'alignement au long du linéaire
- **2 ponts** pour connecter les deux rives
- **10 barrières** aux portes d'entrée du site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (1800 ha)
- Des **équipements majeurs** : CHU Pellegrin, Stade Chaban-Delmas, Cité administrative, Cité du Vin, Cité numérique, Arena...

Quels boulevards voulons-nous pour demain ? Cette question est au centre d'une large concertation engagée depuis 2019 par Bordeaux Métropole.

Depuis leur construction à la fin du 19^e siècle, les boulevards ont évolué pour devenir aujourd'hui un axe majeur de déplacement urbain. Ceux qui ne font qu'y passer pourraient en oublier que c'est aussi un lieu chargé d'histoire où des gens habitent, travaillent, créent leur vie quotidienne.

Héritiers de l'adaptation de la ville à l'automobile, symboles des nuisances urbaines, ils se présentent désormais comme un levier de projets urbains innovants tant ils fournissent des situations privilégiées pour concrétiser les principales orientations des politiques métropolitaines : stratégie mobilité, plan piéton, végétalisation, qualité urbaine, transition...

Avec le programme « Inventons les boulevards du 21^e siècle », Bordeaux Métropole et les villes partenaires : Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence se donnent pour objectif d'élargir le périmètre aux quartiers et à la rive droite et de révéler ce lien unique qui redessine le cœur de l'agglomération.

Des boulevards d'aujourd'hui aux boulevards du 21^e siècle : de l'espace de transit à la vie urbaine

Du pont Jacques Chaban-Delmas au pont Simone-Veil, de la rive gauche à la rive droite, les boulevards occupent aujourd'hui une position névralgique dans l'organisation des déplacements de l'agglomération bordelaise.

Environ 25 000 véhicules les empruntent tous les jours sur une partie seulement de leur linéaire. On peut considérer que peu de véhicules (1%) les utilisent en entier : ce grand arc de voirie permet de distribuer les flux en provenance des grands secteurs centraux

de la métropole et du département de la Gironde vers le centre-ville de Bordeaux, et inversement, par des itinéraires « en baïonnette ».

Cette fonction circulatoire a pris le dessus sur les anciennes fonctions bien plus urbaines de cette vaste promenade plantée. Dès la disparition du premier tramway dans les années 1950, la circulation automobile où quelques bus parvenaient à se frayer un chemin a fait reculer trottoirs et plantations. Les cyclistes y circulent aujourd’hui dangereusement, les piétons les traversent difficilement. Les barrières ont aussi perdu quelque peu leur aspect commercial, attractif et ludique.

Pourtant les boulevards sont d’abord un véritable lieu de vie, avec environ 130 000 habitants sur un faisceau de 500 m de part et d’autre de leur tracé (soit 17 % de la population métropolitaine et l’équivalent de la moitié de la population bordelaise) et près de 63 000 emplois (soit 13 % des emplois de la métropole et l’équivalent de 29 % de l’emploi bordelais).

Plusieurs équipements métropolitains y sont localisés (CHU Pellegrin, stade Chaban-Delmas, Cité administrative, Base sous-marine, Cité du vin, salle Arkea Arena...). Les boulevards accueillent, traversent et structurent également les principaux projets urbains de l’agglomération de la métropole : les Bassins à Flot au nord, Euratlantique au sud, Brazza en rive droite, etc.

Enfin, les boulevards sont ponctués de onze barrières (certaines « historiques », d’autres de création récente comme la barrière Saint-Augustin ou celle de Terres-Neuves) dont cinq qui font office de limites intercommunales (barrière du Médoc au Bouscat, barrières de Pessac, Saint-Genès et Toulouse avec Talence, barrière de Bègles). Situées au carrefour des principales voies pénétrantes, ces dernières polarisent des commerces et des services qui s’étendent tant à l’intérieur de Bordeaux vers les centres secondaires des quartiers des boulevards, qu’à l’extérieur vers ceux des communes limitrophes.

Quatre lignes de tramway croisent les boulevards à des barrières stratégiques pour le plan des déplacements urbains. Près de trente lignes de bus y circulent. Combinés aux 1800 véhicules qui les empruntent aux heures de pointe, ils sont devenus répulsifs et demeurent les voies les plus polluées et les plus bruyantes du cœur de la métropole. Ils sont à proximité du centre de Bordeaux et de ceux des communes alentour, 1000 arbres ont échappé à l’abattage, quelques bancs publics subsistent mais malgré cela, les piétons les évitent.

Les études préalables menées ces dernières années sur les boulevards montrent leur effet de frontière. Dépasser cet effet suppose de les reconstruire en travaillant les seuils, et de changer de regard sur l’axe en passant d’une vision exclusivement routière à celle de boulevards urbains multimodaux.

Depuis 2022, le tracé des boulevards s’est étendu aux communes de Floirac et Cenon, pour dessiner une véritable ceinture unissant la rive droite et la rive gauche en passant par le pont Jacques Chaban-Delmas au nord, et le pont Simone-Veil au sud. Cette intégration récente dans le périmètre du programme s’est révélée être une difficulté pour les habitants de la rive droite à se sentir concernés par le périmètre du projet. Le caractère très routier, même parfois autoroutier des boulevards en rive droite et leur caractère moderne participe à la forte opportunité de les intégrer dans le périmètre de réflexion.

Leur valeur patrimoniale architecturale et urbaine, paysagère, ne fait aucun doute quand bien même de nombreux secteurs ou sites de projets se situent sur leur passage et font

ou peuvent faire l'objet de projets d'aménagement contemporains. Il en ressort le besoin de faire évoluer les boulevards d'un lieu de transit à un lieu de destination renforcé.

Les boulevards offrent ainsi l'opportunité de créer à l'avenir non plus une rupture, mais un élément de lien entre les quartiers et les communes qu'ils traversent. À l'image de l'aménagement des quais réalisé au début des années 2000, ils présentent un potentiel d'aménagement urbain pour la métropole. Les barrières y sont déjà vivantes, certaines méritent sans doute d'être redynamisées, ce qui interroge sur la profondeur à donner au projet de part et d'autre des voies, en lien avec les centralités des quartiers les plus proches, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces dernières.

Entre les barrières, les boulevards offrent des potentiels d'aménagement, qu'ils s'agissent des abords de grands sites ou opérations d'aménagement (Cité administrative, dépôt bus Lescure, Grand-Parc, Euratlantique, Base sous-marine, Cité numérique) ou de terrains mutables privés prospectés notamment par les acteurs de l'immobilier.

Si des réflexions sont déjà engagées sur certains de ces territoires et seront prises en compte dans les projets à venir, d'autres ne sont pas encore nées et mériteraient certainement une coordination d'ensemble, à l'échelle métropolitaine.

Les boulevards doivent s'appuyer sur tous ces potentiels pour changer leur image grâce à l'élaboration d'un projet pour ceux qui les sillonnent quotidiennement, mais avant tout pour ceux qui les vivent au quotidien. Ce projet n'aura de sens que s'il dépasse le seul volet des mobilités et se consacre aux usages et aux besoins en présence, aux dimensions de l'habitat et des activités pour mieux faire entrer ce grand ensemble dans la ville vécue autant que parcourue.

II. Contexte de mise en œuvre de la concertation

Depuis le 30 septembre 2019, la concertation est pilotée par Bordeaux Métropole en collaboration étroite avec les quatre communes de la rive gauche concernées (Bègles, Bordeaux, Le Bouscat, Talence). Les citoyens sont invités à exprimer leurs idées sur ce que seront les boulevards de demain.

Suite à cette première phase de concertation qui a donné lieu à un bilan intermédiaire en 2022, la rive droite, avec les communes de Cenon et Floirac, a été intégrée au projet des boulevards cette même année, permettant une large prise en compte des projets sur le territoire et leurs articulations possibles avec les boulevards.

Les communes de Lormont et Bassens ont également été intégrées à la concertation puisqu'elles sont aussi concernées par le projet.

Les objectifs de la concertation

En prévisionnel, le projet d'aménagement des boulevards dépasse le seuil de 1.9 million d'euros, imposant l'organisation par l'autorité compétente d'une concertation réglementaire au titre de l'article L 103-2 et suivants du Code de l'urbanisme. Elle rend obligatoire, pendant toute la durée d'élaboration du projet, l'association des habitants, des associations locales, des acteurs économiques et sociaux et de toutes les personnes concernées. Cette concertation réglementaire doit être menée avant toute décision arrêtant les caractéristiques principales du projet d'aménagement.

Parce que le sujet est très ambitieux, parce qu'il embrasse des enjeux multiples et essentiels pour le développement futur de notre agglomération, Bordeaux Métropole en accord avec les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Le Bouscat, Cenon et Floirac directement concernées par le tracé des boulevards existants, ainsi que les communes de Bassens et Lormont, pouvant-être impactées par le programme, souhaitent prendre le temps d'une large consultation publique.

Dans ce but, Bordeaux Métropole soumet à la concertation un projet volontairement très ouvert afin que chacun puisse s'approprier ce débat public. Tous les sujets méritent d'être abordés : le partage de l'espace public, les usages, l'économie, le commerce, l'emploi, les nouvelles constructions, la culture, les loisirs, le transport, le patrimoine, etc.

Ce projet repose sur les objectifs mentionnés dans la délibération du 12 juillet 2019 :

- Engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain.
- Faire des barrières, rive gauche, les lieux majeurs de la revitalisation des boulevards.
- Développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement.
- Valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs.

Les objectifs formulés doivent concourir à la mise en œuvre future d'un projet d'aménagement par notre établissement comprenant à la fois un programme d'aménagement de l'espace public des boulevards et la réalisation d'un plan guide permettant d'accompagner voire ponctuellement de maîtriser le développement des secteurs attenants aux boulevards dans le but d'atteindre les objectifs recherchés de mixité fonctionnelle.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole, tout en prolongeant la concertation prévoit :

- De procéder à un bilan de la concertation en Conseil de Métropole,
- D'engager une consultation pour le choix d'équipes de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de plusieurs tronçons d'aménagement prioritaires et un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un plan guide d'aménagement d'ensemble du linéaire,
- De définir un périmètre de prise en considération où pourra être porté sursis à statuer sur les autorisations d'urbanisme au titre de l'article L 111-10 du Code de l'urbanisme.

Les grandes étapes de la concertation

En raison du contexte sanitaire, les dispositifs et étapes de la concertation initialement programmés ont été modifiés.

Étape 1 - Alimenter le diagnostic et formuler les intentions

Concertation sur les boulevards et les barrières - du 30 septembre 2019 à mi 2022

- Phase 1, du 30 septembre 2019 à l'été 2021 : faire émerger les points de vue des citoyens et des collectifs constitués (témoignages, usages, besoins, avis, perspectives...);
- Phase 2, de l'automne 2021 à début 2022 : recueils des avis et besoins des publics spécifiques, production d'un cahier de préconisations citoyennes et partenariales préalables au choix de groupements de maîtrise d'oeuvre, réflexion sur des aménagements expérimentaux pour préfigurer de nouveaux usages sur les boulevards.

Cette première étape de la concertation s'est achevée avec la production d'un bilan intermédiaire qui tient compte notamment des avis déposés sur le site de la participation ainsi que sur les registres papier jusqu'au 11 avril 2022.

Début 2022, Bordeaux Métropole se dote d'une feuille de route pour le pilotage du projet de transition métropolitain (Conseil de Bordeaux Métropole du 25 mars 2022). Le projet des boulevards est alors porté par la direction territoire d'avenir, territoire en coopération, pour en faire un espace d'expérimentation prioritaire.

Un Comité de pilotage renouvelé est installé le 19 septembre 2022 co-présidé par Mme Andréa Kiss et M. Pierre Hurmic autour de l'ensemble des maires des villes traversées par l'axe en rive gauche et en rive droite (Bègles, Cenon, Floirac, le Bouscat et Talence) et une direction de projet nommée pour assurer un pilotage d'ensemble. Les communes de Lormont et Bassens sont intégrées au périmètre de la concertation car elles peuvent être impactées par ce programme.

Un document de référence est produit en partenariat avec l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (a'urba) à l'été 2022. Il fixe les grands principes de pilotage, d'actions et les modalités de réussite de ce projet d'ensemble (unissant rive droite et rive gauche, des quartiers), multi-dimensionnel (mobilités, espace public, opérations urbaines) et séquencé.



Étape 2 - Alimenter les principes d'aménagement et les ambiances

Inventons les boulevards du 21^e siècle - du 7 septembre 2023 au 11 décembre 2024

- Phase 1, du 7 septembre à novembre 2023 : recueillir la parole citoyenne sur le diagnostic et les premières projections : réunion publique participative, expérimentation sur le secteur du cimetière de la Chartreuse, balades urbaines sensibles et ateliers avec les enfants ;
- Phase 2, novembre 2023 à juin 2024 : faire ressortir des propositions d'aménagement grâce à des ateliers par séquence sur la rive droite et la rive gauche ;
- Phase 3, juillet à décembre 2024 : production du bilan de la concertation, des cahiers des contributions citoyennes et partenariales proposant une réflexion sur les principes d'aménagement. La concertation est définitivement close sur le site de la participation et les registres papier le 11 décembre 2024.



Le présent bilan intègre également les avis déposés sur le site de la participation ainsi que dans les registres papiers.

III. Outils de la concertation

Les dispositifs présentés ci-dessous reprennent l'ensemble des outils d'information et d'expression déployés depuis 2019.

Les moyens d'information

Les moyens d'information mis en œuvre en phase 1 - 2019-2022

> Supports presse et annonces légales

La concertation a été largement diffusée et par de nombreux canaux. Dans un premier temps les citoyens ont été informés de son ouverture par la [Délibération d'ouverture de la concertation](#). Elle a été diffusée le 12 juillet 2019 sous la forme d'affiches légales en mairie, dans 4 communes ainsi qu'à l'hôtel de la métropole. Par la suite l'[arrêté d'ouverture de la concertation](#) a été diffusé le 23 septembre 2019.

La communication sur la concertation réglementaire s'est tenue par le biais d'un encart dans le Sud-Ouest – sous la forme d'une annonce légale : informant sur l'ouverture de la concertation.

Plusieurs canaux de presse ont servi à annoncer la réunion de lancement du 13 novembre 2019 sous des formes variées web et print : 20 minutes (web), Sud-Ouest (web et print affichage réglementaire réalisé sur site et dans les communes de Bordeaux Métropole). Cette annonce a été suivie de plusieurs campagnes de diffusion permettant de faire la promotion du lancement de la concertation :

- Une première campagne de diffusion a débuté en novembre 2019
- La deuxième campagne a débuté fin novembre jusqu'à début décembre 2019
- La troisième campagne s'est tenue au mois de janvier 2020

Une invitation officielle de la presse à la réunion de lancement a été envoyée le 8 novembre 2019, donnant lieu à un retour sur la réunion publique dans un article du Sud-Ouest du 14 novembre 2019, page 25. Il est consultable ici : [Archives Sud Ouest.fr](#)

Enfin une communication sur la participation a été effectuée sur la couverture de la revue Club et concert. Ce numéro est paru la semaine du 25 novembre 2019.

> Études

L'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole a produit [douze études](#) entre 2015 et aujourd'hui sur le thème des boulevards. Une étude de projection sur les boulevards mais également un diagnostic de l'état actuel et des enjeux pour la définition d'un cahier des charges.

D'autres études viennent compléter le travail de l'Aurba comme une étude d'insertion d'un Transport en Commun en Site Propre sur les boulevards en 2018 par le groupement Systra/Richez associés/Transitec mais aussi une série d'études sur les Transports en Commun à Haut Niveau de Service :

- Etude TCHNS corridor axial - 2018 - SYSTRA
- Etude TCHNS corridor bilatéral - 2018 - SYSTRA
- Etude TCHNS couloir bus - 2018 - SYSTRA
- Etude TCHNS tramway - 2018 - SYSTRA
- Etude TCHNS modélisation microscopique - 2018 - SYSTRA

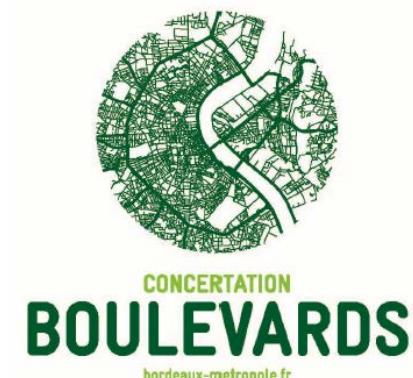
Ces documents ont été publiés sur le site de la participation et ont été annexés à la délibération du 12 juillet 2019. Ils ont pour objectif d'éclairer les possibilités, les impacts et les enjeux que pourrait avoir la mise en place d'une voie dédiée au transport en commun. Les études TCHNS consistent en des plans techniques permettant de constater les impacts sur la voirie et le paysage en place.

En complément de ces études techniques une enquête sociologique a été effectuée en 2021 par l'Aurba, permettant de remettre l'individu au cœur du projet des boulevards avec une méthode alliant approche quantitative et qualitative. Cette enquête est disponible sur le site de la participation.



> Identité graphique

Afin d'être identifiable par tous et de rassembler l'ensemble des documents sous une même unité, Bordeaux Métropole a créé une identité graphique constituée d'une palette de dégradé de vert et d'un logo d'un lettrage au nom de la concertation : concertation boulevards. Le logo représente le maillage des voies de circulation de Bordeaux et des communes alentour dont les boulevards ressortent par leur épaisseur. Cette composition permet de faire apparaître l'importance des boulevards dans le maillage en tant qu'infrastructure mais aussi leur place prépondérante dans la ville. Le logo est développé en positif et en négatif.



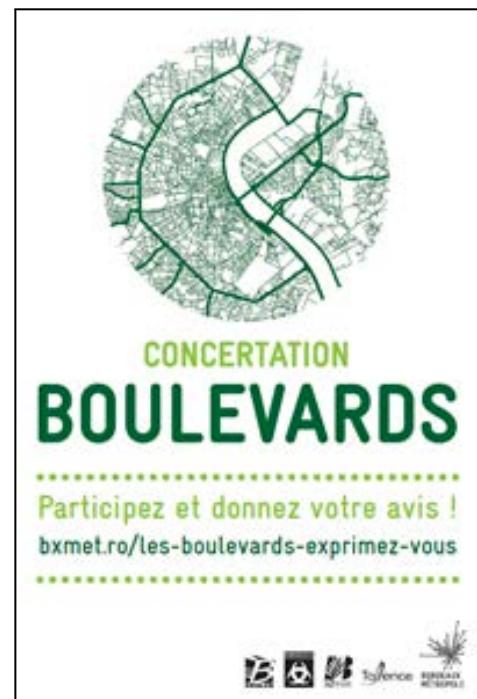
> Affiches & flyers

Dans le cadre de la réunion publique de lancement, le mercredi 13 novembre 2019, 25000 flyers ont été imprimés et déposés dans les boîtes aux lettres des habitants des boulevards, de Jean-Jacques Bosc à Brandenburg. Le boîtier a été réalisé sur un périmètre de 200m de large le long des boulevards et 500 m de large au niveau des barrières.

Des dépôts de 100 flyers ont été réalisés sur 50 sites stratégiques et dans les mairies des 4 communes concernées (Bordeaux, Le Bouscat, Talence et Bègles). Les livraisons ont été réalisées entre le 21 et le 25 octobre 2019.

Des affiches format A3 ont été imprimées en 180 exemplaires et distribuées dans les grandes institutions, les équipements et commerces implantés sur et à proximité des boulevards afin d'informer de la date de la réunion publique de lancement et donner les adresses du site de la participation citoyenne de Bordeaux Métropole. Ces affiches ont été déposées du 4 au 10 novembre 2019.

Des impressions en sérigraphie ont été réalisées sur des panneaux Decaux en format 120 cm x 176 cm sur le réseau de tramway métropolitain pour informer du lancement de la concertation. L'affichage a été réalisé du 20 novembre au 31 décembre 2019.



Les bornes vidéo de la cité municipale ont accueilli des projections au format 1280mm x 720mm pour l'annonce de la réunion publique de lancement.

Des campagnes mail ont été réalisées à partir de l'extraction du fichier global des citoyens présents à la réunion publique du 13 novembre 2019 pour informer sur le projet.

Chaque commune concernée dispose d'une liste des différents outils mis à la disposition pour donner son avis : URL du site de la participation de Bordeaux Métropole, URL de l'enquête en ligne de l'a'urba, contact des garants de la concertation, registre en mairies, à l'hôtel de la métropole et à la cité municipale.

> Publication

Un dépliant proposant un parcours thématique sur les boulevards a été édité et mis en ligne sur le site de la participation : Parcours #16 - Sur les traces des Boulevards : [Sur les traces des boulevards - Parcours #16 \(calameo.com\)](http://Sur les traces des boulevards - Parcours #16 (calameo.com))

> Exposition

Une exposition à l'occasion de l'événement BM2050 a été réalisée et présentée lors de la réunion de lancement et mise en ligne sur le site de la participation. Mieux connaître les boulevards (Histoire, Anthropologie, Cartographie, Autres exemples) :

- [boulevards_expo_bm2050_partie_1_reduit.pdf \(bordeaux-metropole.fr\)](boulevards_expo_bm2050_partie_1_reduit.pdf (bordeaux-metropole.fr))
- [boulevards_expo_bm2050_partie_2_reduit.pdf \(bordeaux-metropole.fr\)](boulevards_expo_bm2050_partie_2_reduit.pdf (bordeaux-metropole.fr))
- [boulevards_expo_bm2050_partie_3_reduit.pdf \(bordeaux-metropole.fr\)](boulevards_expo_bm2050_partie_3_reduit.pdf (bordeaux-metropole.fr))
- [boulevards_expo_bm2050_partie_4_reduit.pdf \(bordeaux-metropole.fr\)](boulevards_expo_bm2050_partie_4_reduit.pdf (bordeaux-metropole.fr))

> Le site de la participation de Bordeaux Métropole

Une page dédiée à la concertation sur le projet a été créée sur le site de la participation citoyenne de Bordeaux Métropole :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/les-boulevards-exprimez-vous>

Son contenu :

- L'actualité du projet
- Les objectifs du projet
- Les chiffres clés
- Le contact des garants de la concertation
- Les étapes de la concertation
- Les dates clés / les événements à venir
- Les comptes-rendus des réunions, balades et ateliers
- Les informations sur la participation hors ligne
- Les informations sur la participation en ligne
- Les informations sur le comité de la concertation
- Les informations sur la concertation des publics spécifiques
- Nombreux PDF à disposition (études, expositions, délibérations)
- Les avis des contributeurs
- Une FAQ (PDF)
- Le lien vers la [vidéo](#) de la réunion publique de lancement
- Des photos illustrant les diverses rencontres

> Site web de Bordeaux Métropole

Une page d'actualité sur le site de Bordeaux Métropole « Les boulevards exprimez-vous » a été créée en 2020.

<https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/amenagement-territoire/grands-projets-damenagement/inventer-boulevards>

> Site web Bordeaux2030 (site fermé depuis 2021)

Une page dédiée au projet a été créée sur le site Bordeaux 2030 de novembre 2019 à la fermeture du site en 2021. Elle comprenait les actualités, les dates des balades, des ateliers et des réunions publiques.

> Newsletter de Bordeaux Métropole

Plusieurs newsletters de Bordeaux Métropole ont communiqué sur la concertation du

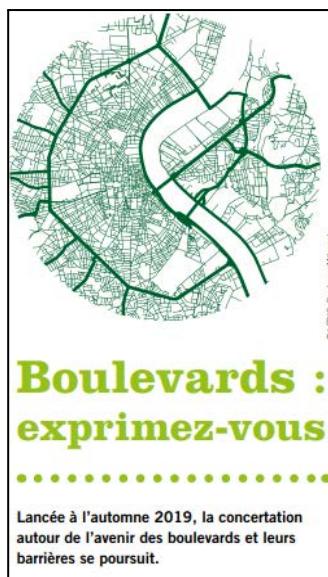
projet : [Précédentes newsletters - Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](#)

- Infolettre n°115 du 16 décembre 2019 : communication sur le projet, en tête de la newsletter
- Infolettre n°117 du 16 janvier 2020 : communication sur l'atelier de concertation du 28 janvier
- Infolettre n°118 du 3 février 2020 : communication sur l'atelier de concertation du 20 février
- Infolettre n°119 du 17 février 2020 : communication sur l'atelier de concertation du 9 mars
- Infolettre n°127 du 15 juin 2020 : communication pour s'inscrire afin d'intégrer le comité de la concertation, en tête de la newsletter

> Parution dans le journal de Bordeaux Métropole

Plusieurs publications ont été réalisées dans le journal de Bordeaux Métropole pour informer sur la concertation du projet : [Publications - Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](#)

- Encart dans l'onglet « participation » p29 : n°49 (4e trimestre 2019) ; n°50 (1er trimestre 2020) ; n°51 (3e trimestre 2020) ; n°52 (4e trimestre 2020) ; n°53 (1er trimestre 2021) ; n°56 (4e trimestre 2021) ; n°57 (1er trimestre 2022)
- Article consacré aux boulevards : page 7 dans le n°50 (1er trimestre 2020)
- Un encart colonne : page 4 dans le n°51 (3e trimestre 2020)



Extrait de l'article dans le n°50



Extrait de l'encart dans le n°51

> Relai des éléments de communication transmis aux communes sur leurs supports municipaux (site internet, journal, réseaux sociaux et NL) :

La Ville de Bordeaux a relayé sur son site internet (deux pages différentes) l'information sur la concertation des boulevards :

<https://www.bordeaux.fr/p139241/les-boulevards-exprimez-vous->

<https://debats.bordeaux.fr/project/les-boulevards-exprimez-vous/step/les-boulevards-exprimez-vous>

La Ville de Talence a également relayé sur son site internet l'information sur la concertation du projet.

> Relais des éléments de communication transmis aux partenaires pour leurs salariés usagers des boulevards, à leurs propres réseaux (Ordre des architectes, A'urba, arc en rêve...)

Les éléments d'information ont été transmis aux partenaires précités dans le but de relayer et de communiquer auprès de leur propre réseau.

> Informations à destination des agents de Bordeaux et Bordeaux Métropole dans la revue Tribu et sur l'intranet Tatou

La revue Tribu#12 (numéro de janvier 2020) a partagé dans un encart page 5 l'information concernant la concertation du projet : BxM-Mag_Tribu-N12-18428_V7.pdf (<sharepoint.com>)

L'intranet des agents de la métropole a valorisé deux contenus au sujet de la concertation :

- Page d'actualité sur le projet – 08/11/19 (304 vues)
- Page d'actualité sur le projet – 09/06/20 (216 vues)

> Réseaux sociaux

Facebook

Un post sur le réseau social Facebook a été publié le 8 décembre 2019 pour informer de l'atelier de concertation du 9 décembre 2019 à Bègles [\[CONCERTATION BOULEVARDS\] Demain ! Un... - Bordeaux Métropole | Facebook](#)

Un second post a été publié sur Facebook le 24 février 2020 pour inviter à donner son avis sur le site de la participation.

YouTube

La réunion publique de lancement du 13 novembre 2019 a été publiée sur la chaîne Youtube de Bordeaux Métropole. Elle dispose de 667 vues au 4 décembre 2024.

<https://www.youtube.com/watch?v=WTzCO1sY2Tk#action=share>

> Productions audiovisuelles

Un reportage de TV7 "Bordeaux métropole, pourquoi, comment ?" a été diffusé le 15 novembre 2019 sur la chaîne YouTube TV7 : <https://www.youtube.com/watch?v=HoWkx5Wgbx4&t=65s> ainsi que sur la chaîne YouTube de Bordeaux Métropole : <https://www.youtube.com/watch?v=TBPRxzuQ4KI>



Ce reportage a été tourné lors de la réunion de lancement du 13 novembre 2019.

Un reportage de TV7 "Bordeaux métropole, pourquoi, comment ? les carnets de marche" a été diffusé le 1er mars 2021 sur la chaîne Youtube de Bordeaux Métropole -



<https://www.youtube.com/watch?v=INgQ4bt4ezg>

Un film de 2 minutes a été réalisé lors des micros-trottoirs à destination du jeune public en novembre 2021. Il a été diffusé sur le site de la participation et sur la chaîne Youtube de Bordeaux Métropole : <https://www.youtube.com/watch?v=ZqSUDmYAfK8>

> Les projets en lien

Les carnets de marche :

Pendant l'hiver 2020, Bordeaux Métropole a fait appel à l'artiste Olivier Bleys qui au gré de balades et au fil des saisons a transmis ses impressions et inspirations des boulevards par l'écriture, la photographie mais aussi les sons. Diffusion sur le site de Bx Métropole / Youtube :

<https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/amenagement-territoire/grands-projets-damenagement/inventer-boulevards-0>

Les boulevards d'ici et d'ailleurs :

Dans le cadre de la semaine des sites du patrimoine mondial, du 14 au 20 septembre 2020, Bordeaux Métropole, en partenariat avec la Ville de Bordeaux, a organisé une journée d'études sur « Les boulevards d'ici et d'ailleurs » à arc en rêve centre d'architecture.

À cette occasion, plusieurs villes ont présenté et partagé leur expérience et projet en cours sur l'aménagement de leurs boulevards de ceinture : Lille Métropole, Bruxelles, Madrid, Marseille ou encore Casablanca. Le cas bordelais y était aussi présenté au travers des études et enquête de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine.

Les interventions :

https://youtube.com/playlist?list=PLyjfNzEnajC8CqaaHH_xYAdZueJzuy5wc

Les moyens d'information mis en œuvre en phase 2 - 2022-2024

> Le bilan intermédiaire de la concertation

La concertation du projet métropolitain des boulevards et des barrières a fait l'objet d'un bilan intermédiaire pour marquer la fin de la première étape de la concertation. Il prend en compte les avis publiés sur le site internet, les registres papier et toutes les rencontres participatives depuis l'ouverture de la concertation en 2019 jusqu'au 11 avril 2022. Ce bilan intermédiaire a été délibéré à l'occasion du conseil métropolitain du 30 juin 2023 au même titre que le périmètre de prise en considération du programme.

> Identité graphique

Afin d'être identifiable par tous, notamment les habitants et usagers de la rive droite, et pour rassembler l'ensemble des documents sous une même unité, Bordeaux Métropole a créé une seconde identité graphique, spécifique au programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle", constituée de cinq couleurs (vert, orange, rose, violet, bleu) représentant chacune une séquence des boulevards. La lettre B utilisée sur les visuels a été choisie pour faire référence aux Boulevards et est placée de sorte à représenter le périmètre de ces derniers autant en rive droite qu'en rive gauche. Cette composition permet d'affirmer la prépondérance de cette infrastructure et son importance à l'échelle métropolitaine. Les éléments de communication (flyers, affiches) ont été déclinés suivant les séquences spécifiques pour chaque atelier par séquences :



Exemple de la déclinaison de l'identité graphique

> Supports presse et annonces légales

Le projet des boulevards a été médiatisé notamment dans la presse locale : Journal Sud-Ouest, Journal 20 minutes, Junkpage, Club et Comptines. Des communications aux arrêts de bus et de tramway ainsi qu'à l'intérieur des bus ont été réalisées et affichées. L'installation artistique "Au-delà des boulevards" s'est inscrite dans le programme des journées européennes du patrimoine et dans le programme de la ville de Bordeaux pour les journées européennes du patrimoine.



Maquettes à l'appui, les habitants se sont mis dans la peau des urbanistes et élus pour imaginer leurs futurs boulevards.

> Affiches & flyers

La communication pour la réunion publique du 7 septembre 2023 et l'installation artistique boulevard Antoine-Gautier les 16 et 17 septembre 2023 a déployé 1 300 flyers rive droite et rive gauche dans les mairies et mairies de quartier de Bordeaux, Bègles, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence. Des affiches ont été distribuées chez les commerçants aux points stratégiques (Terres Neuves Bègles, Cité du vin Bordeaux...) aux diverses barrières (barrière du Médoc, Ravezies, Judaïque, Arès, Saint-Augustin, Ornano, de Pessac, Saint-Genès, Toulouse, Bègles), en rive droite au niveau du boulevard Joliot-Curie, de la place Stalingrad et de l'arrêt de tramway A Jean Jaurès.

Pour les ateliers par séquences, 73 500 flyers et 70 affiches ont été imprimés et déposés dans les boîtes aux lettres des habitants en particulier le long du linéaire et dans les épaisseurs des quartiers concernés.



Exemples de flyers réalisés

Sept distributions de ces flyers ont eu lieu sur chacune des séquences concernées :

- Séquence Ouest 27/11/23 : 14 000 flyers – distribution à partir du 13/11/23
- Séquence Est 13/12/23 : 5 000 flyers - distribution à partir du 01/12/23
- Séquence Nord 18/12/23 : 12 000 flyers - distribution à partir du 01/12/23
- Séquence Sud-Est 07/02/24 : 5 000 flyers - distribution à partir du 24/01/24
- Séquence Sud-Ouest 25/03/24 : 17 000 flyers - distribution à partir du 11/03/24
- Séquence sur la rive droite 05/04/24 : 20 000 flyers – distribution à partir du 21/03/24
- Séquence sur la rive droite #2 26/06/24 : 500 flyers + 70 affiches – distribution à partir du 17/06/24.

A la demande des garants, un second flyer a été édité expliquant les différentes phases de la concertation. Il a été distribué lors des quatre derniers ateliers par séquence.

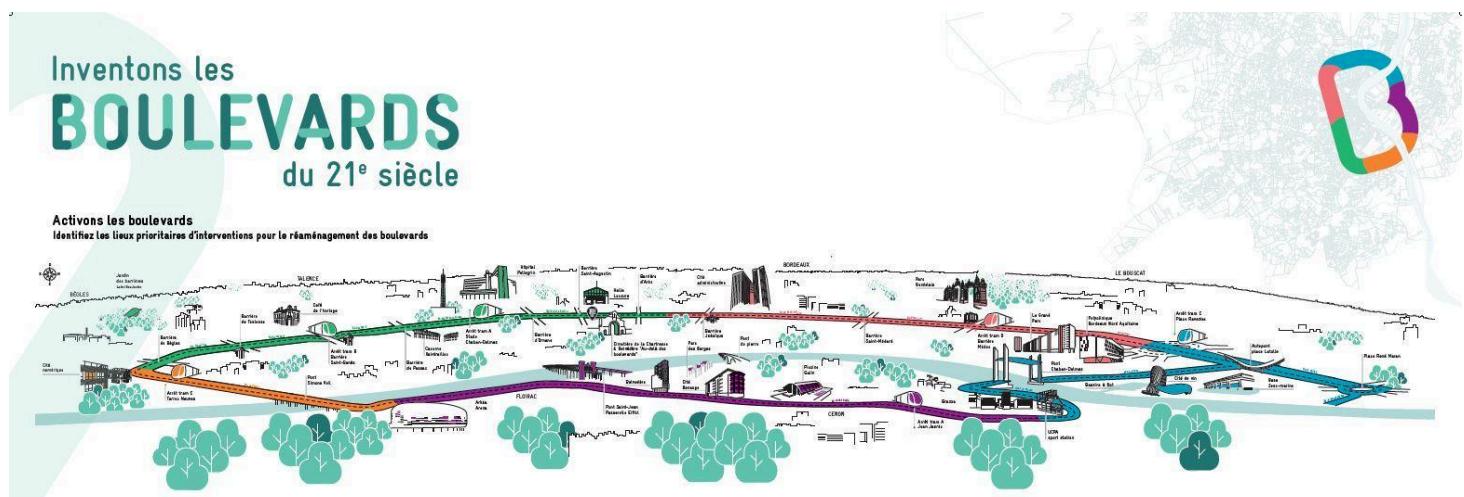


> Publications

Le programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle" a suscité un intérêt particulier et des parutions spécifiques comme dans "Les projets d'aménagement de la métropole bordelaise" - éditions de 2023 et 2024 ainsi que dans le magazine Traits Urbains n°142 mars-avril 2024.

> Communication et information pour l'installation artistique

L'installation artistique "Au-delà des boulevards" a été support de communication sur l'explication du projet avec l'installation de panneaux d'exposition et d'une axonométrie graphique disposée comme une table d'orientation.



Panneaux d'information exposés sur le belvédère

> Expositions photographiques

Dans le cadre de l'expérimentation qui a été menée, une exposition photographique a eu lieu le long du mur du cimetière de la Chartreuse, sur le Boulevard Antoine Gautier.

Dans le cadre du programme d'animation des Jeux Olympiques de Paris 2024, une exposition photographique a également eu lieu sur les boulevards.



@Christophe Goussard

@Charlotte Barbier - Bordeaux Métropole

Un article du Sud-Ouest datant du 14 juillet 2024 traite de cette exposition photographique à Bordeaux concernant les Jeux Olympiques : “*À Bordeaux et Lormont, les Jeux Olympiques deviennent artistiques et hors norme*”.

► Le site de la participation de Bordeaux Métropole

Il a été actualisé une vingtaine de fois depuis le 27 juillet 2023 pour mettre à jour les informations à destination des citoyens : actualisation de contenus, intégration de documents, publication d'événements ou de réunions, etc.

> Le site web de Bordeaux Métropole

Le site internet de la métropole a été actualisé une dizaine de fois depuis le mois de juillet 2023, de manière à mettre en avant des actualités et le lien direct menant vers le site de la participation qui était plus étoffé d'informations.

> Open Agenda Bordeaux Métropole

Cet outil a été activé pour annoncer deux événements :

- la réunion publique du 7 septembre 2023
- l'inauguration de l'installation artistique du Boulevard Antoine Gautier les 16 et 17 septembre 2023.

> Infolettre de Bordeaux Métropole

Quatre infolettres ont abordé le sujet de la concertation des boulevards :

- n°199 pour la réunion publique du 7 septembre 2023,
- n°200 pour les journées européennes du patrimoine,
- n°202 et 203 pour les balades insolites.

> Emailing

Plusieurs invitations protocolaires numériques ont été envoyées par le biais de la direction de la communication :

- Réunion publique du 7 septembre 2023, invitation envoyée le 1er septembre 2023.
- Inauguration de l'installation artistique des 16 et 17 septembre 2023, invitation envoyée le 12 septembre 2023.
- Réunions par séquence :
 - Séquence Ouest 27 novembre 2023 : invitation envoyée le 15 novembre 2023
 - Séquence Est 13 décembre 2023 : invitation envoyée le 30 novembre 2023
 - Séquence Nord 18/12/23 : invitation envoyée le 07 décembre 2023
 - Séquence Sud-Est 07 février 2024 : invitation envoyée le 23 janvier 2024
 - Séquence Sud-Ouest 25/03/24 : invitation envoyée le 19 février 2024
 - Séquences sur la rive droite 05/04/24 : invitation envoyée le 21 mars 2024
 - Séquences sur la rive droite #2 26/06/24 : invitation envoyée le 13 juin 2024
- Séminaire partenarial du 15 mai 2024, invitation envoyée le 8 avril 2024, qui a été suivie d'une relance toutes les deux semaines.
- Réunion publique du 2 décembre 2024, invitation envoyée le 18 novembre 2024.



**Inventons
les boulevards**

> Parution dans le journal de Bordeaux Métropole

La réunion publique du 7 septembre 2023 ainsi que l'inauguration de l'installation artistique des 16 et 17 septembre 2023, ont fait l'objet d'une parution dans la brève du journal n°63 de mi-juillet 2023.

> Relais des éléments de communication aux communes pour partage sur leurs supports municipaux (sites internet, journal, réseaux sociaux et newsletter)

Plusieurs éléments d'information ont été transmis aux communes, par différents outils :

- réseaux sociaux : identification sur les publications de Bordeaux Métropole des villes concernées pour relai,
- flyers : diffusion au sein des mairies de quartier pour mise à disposition du public, envoi de l'invitation numérique pour chaque événement aux maires concernés,
- relai des informations (réunion publique de la séquence Sud-Ouest du 25 mars 2024) sur la plateforme de la participation de la Ville de Talence ainsi qu'à tous les membres des conseils de quartier de la commune.
- relai sur les sites web de la ville de Bordeaux et Talence pour l'inauguration de l'installation artistique du boulevard Antoine Gautier les 16 et 17 septembre 2023.

> Relais des communications de Bordeaux Métropole aux partenaires pour partage auprès de leur réseau

Concernant la réunion publique du 7 septembre 2023, un mail a été envoyé aux partenaires pour relai des publication sur Twitter, Facebook et LinkedIn : Ecologie Urbaine & Citoyenne, Bruit du Frigo, le 308, Vélo-Cité, l'Office de Tourisme de Bordeaux, C2D.

> Les informations à destination des agents de Bordeaux et Bordeaux métropole dans la revue Tribu et sur l'intranet Tatou

Pour la totalité des réunions publiques, des flyers ont été mis à disposition dans les locaux des agents : Cité Municipale, Tour Devèze, Hôtel Bordeaux Métropole, Hôtel de Ville de Bordeaux.

Pour la réunion publique du 7 septembre 2023 et l'inauguration de l'installation artistique des 16 et 17 septembre 2023, une publication a été faite sur l'intranet Tatou (mise en ligne le 28 août 2023).

> Réseaux sociaux Bordeaux Métropole

Sur Youtube, un tournage le 16 septembre 2023 de BMPC (Bordeaux Métropole Pourquoi ? Comment ?) a eu lieu pour valoriser l'inauguration de l'installation artistique du 16 et 17 septembre 2023 : [Inventons le boulevard du 21e siècle #216 Bordeaux Métropole Pourquoi ? Comment ? \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=IuXzXzXzXzX)

Des publications ont été mises en place sur les réseaux sociaux dès 2024 pour attirer davantage de public :

- réunion publique du 7 février 2024 : publications programmées,
- réunion publique du 25 mars 2024 : publications sur Facebook et LinkedIn à J-7 de l'événement + événement créé sur la page Facebook + identification des communes,
- réunion publique du 5 avril 2024 : une publication globale à J-7 sur LinkedIn, X, Facebook et Instagram. Plusieurs relances ont eu lieu sur X ainsi qu'une mise en avant dans la story "Actus" + identification des communes,
- réunion publique du 26 juin 2024 : un événement Facebook a été cohosté par

- les deux communes + mise en ligne de 2 publications sur X à J-5 + story Instagram + identification des communes,
- réunion publique de clôture de la concertation du 2 décembre 2024 : publication à J-7 de l'événement,
- clôture officielle de la concertation le 11 décembre 2024 à 16h : publication le lendemain de la réunion publique pour encourager à participer avant la date de clôture officielle.

> Campagnes diverses

Pour valoriser la réunion publique du 7 septembre 2023 :

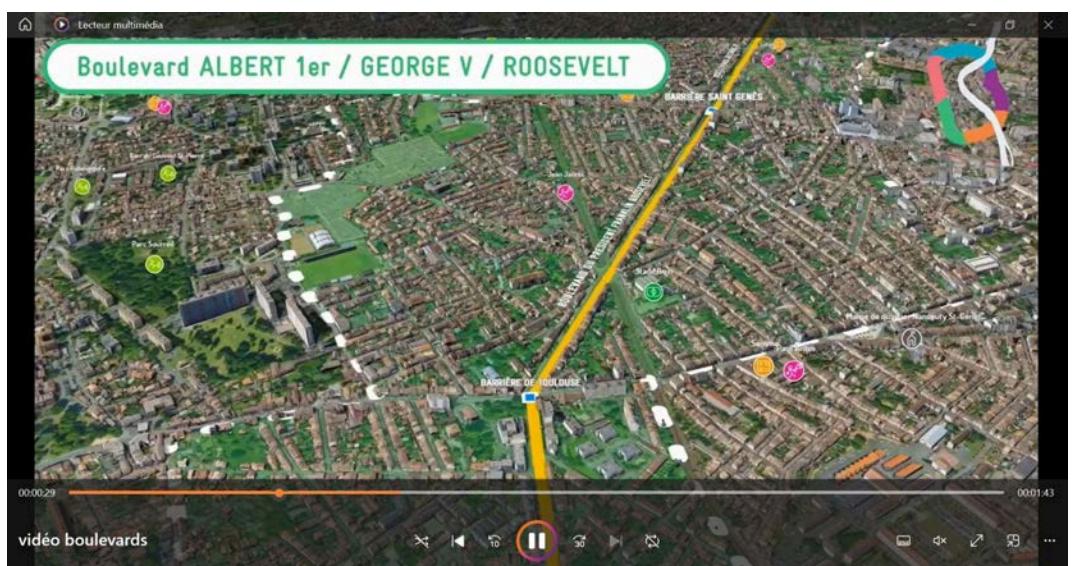
- Kéolis : écrans intérieur bus + bornes d'informations en station du 27/08/23 au 31/08/23,
- Sud-Ouest : pavé multi formats, à partir du 28/08/23,
- Rue89 Bordeaux : du 21/08/23 au 3/9/23,
- Aqui.fr : du 25/08/23 au 5/9/23,
- Un air de Bordeaux.

Pour valoriser l'inauguration de l'installation artistique des 16 et 17 septembre 2023 :

- Quoi faire à Bordeaux,
- Un air de Bordeaux,
- Bouger à Bordeaux : pack Article site web + publication Facebook + story Instagram,
- Bordeaux Culture (BDXC) : lieux culturels, bibliothèques... du 07/09/23 au 07/10/23.

> Productions audiovisuelles

En survol de la ceinture des boulevards, une vidéo a été produite par le service DGINSI de Bordeaux Métropole, en ligne sur le site de la participation : [Vidéo 3d inventons les boulevards du 21e siècle - YouTube](#)



Deux vidéos d'animation ont été produites par Utopia Collectif Cinéma et Écologie Urbaine & Citoyenne, représentant la rive droite et la rive gauche.



> Campagnes photographiques

Des campagnes photographiques ont été réalisées dans le cadre des événements suivants :

- la réunion publique du 7 septembre 2023,
- l'inauguration de l'installation artistique des 16 et 17 septembre 2023,
- les balades et visites des 7 et 31 octobre 2023,
- les réunions publiques des séquences du 27 novembre 2023 au 7 février 2024,
- le séminaire partenarial du 15 mai 2024,
- l'inauguration du pont Simone-Veil du 6 juillet 2024,
- l'exposition A Couple of them du 11 juillet 2024,
- la réunion publique du 2 décembre 2024.

> Retombées médiatiques dans la presse (sélection)

Une série de six articles sont parus dans le journal hebdomadaire Sud-Ouest : parution du 2 au 6 janvier 2024.

EAUX AGGLO
2024, L'ANNÉE DES BOULEVARDS 7 (1/5)

Les boulevards, l'histoire
Cette nouvelle année sera décisive pour le projet de réaménagement des boulevards. Toute la semaine, à l'occasion de l'exposition qui présente le projet, la vie de cette artère et son histoire.

EAUX AGGLO
2024, L'ANNÉE DES BOULEVARDS 7 (4/5)

Quel avenir pour ces barrières que tout oppose ?
Le projet de réaménagement des boulevards vise à renouer les boulevards. Entre deux boulevards, il y a un quartier vivant, contournant à l'ouest de Toulouse.

EAUX AGGLO
2024, L'ANNÉE DES BOULEVARDS 7 (5/5)

Rive droite, tout est à inventer
Comme un symbole de son étalement, pendant des décennies, la rive droite bordelaise est témoin de l'âtre urbanistique qui a façonné la ville. Mais l'heure est venue de boucler les boulevards.

EAUX AGGLO
2024, L'ANNÉE DES BOULEVARDS 7 (6/5)

A SAVOIR Des « barrières » d'octroi
« Tout le monde les traverse, mais on n'a pas envie de s'y balader... »

Les moyens d'expression

Les moyens d'expression mis en œuvre en phase 1 - 2019-2022

> La réunion publique de lancement de la concertation

Une réunion publique de lancement de la concertation s'est tenue le 13 novembre 2019 à 18h30 au stade Brun à Bordeaux. Initialement, cette réunion était la première d'un cycle de trois réunions publiques qui n'ont pu se tenir avec la crise sanitaire de la Covid-19. Cette réunion a rassemblé plus de 400 personnes qui ont pu s'exprimer et poser des questions directement au cours de la réunion (14 prises de paroles), ou par l'intermédiaire de sms (50 sms reçus) et également grâce à des flyers format A5 déposés sur les chaises pour permettre des contributions (19 retours papiers flyers).



CONCERTATION
BOULEVARDS
Inventons les boulevards du 21^e siècle

Réunion publique

Nom (obligatoire) :
Prénom (obligatoire) :
Vous êtes (obligatoire) :
à un particulier
à un membre d'une association

Laquelle :
Précisez le mandat :
à un élus
à autres

Domaine de résidence :

Si oui, souhaiteriez-vous apporter votre contribution sur le sujet
ou poser la question suivante

Si oui, souhaiteriez également contribuer, au cours de réunions
ou ateliers, en rentrant au 06 16 82 44 88

> Les registres papier de la concertation

Plusieurs registres papier ont été déposés à la Métropole et dans les quatre communes :

- Sur la commune de Bordeaux, les registres ont été déposés dans les mairies de quartier, à l'hôtel de ville, à la Cité Municipale et à l'Hôtel de Métropole
- Sur les communes de Bègles, Talence et Le Bouscat, les registres ont été déposés en mairie.

Au 11 avril 2022, date de l'arrêt de prise en compte des avis pour établir le bilan intermédiaire de la concertation, le nombre d'avis déposés sur les registres papier se portait au nombre de 2. Le premier avis papier a été déposé le 7 octobre 2019 à la mairie de quartier Bordeaux Saint-Genès et le second a été déposé le 2 janvier 2020 à la mairie de quartier de Caudéran.

> Les garants de la concertation

Bordeaux Métropole a choisi volontairement d'associer deux garants à cette concertation. Sélectionnés par le Conseil de Développement Durable (C2D) de Bordeaux Métropole parmi ceux de la Commission nationale du débat public ([CNDP](#)), leur rôle est de garantir au public la qualité de la concertation, sans intervenir sur le fond du projet d'aménagement, dans le respect des grands principes du débat public (débat sur l'opportunité du projet d'aménagement, indépendance, neutralité, transparence, équivalence des points de vue, argumentation, reddition des comptes, etc.).

Les garants ont pu être sollicités par les citoyens pendant toute la durée de la concertation par différents moyens :

- une adresse postale : Bordeaux Métropole - Garants Boulevards - Esplanade Charles De Gaulle - 33045 Bordeaux Cedex.
- une adresse électronique : garants.boulevards@bordeaux-metropole.fr

Les garants ont suivi les deux phases de concertation et ont établi un **bilan de la concertation** qui permet d'établir un avis et des préconisations sur les dispositifs de concertation mis en place ainsi que le respect des objectifs de départ. Ce bilan des garants est analysé et intégré dans le présent bilan définitif de la concertation.

> Les outils numériques

- **Le site de la participation** : Bordeaux Métropole conduit de nombreux projets qui sont le plus souvent et selon leur nature présentés en réunions publiques avant leur réalisation ; la Charte de la participation citoyenne à l'action publique communautaire (élaborée en 2009 lorsque Bordeaux Métropole était une Communauté urbaine) fixe le cadre général de cette politique participative. Bordeaux Métropole a souhaité aller plus loin en proposant un espace d'expression plus adapté au rythme de vie de chacun, accessible de n'importe où via la plateforme en ligne www.participation.bordeaux-metropole.fr.

La [page dédiée au projet des boulevards sur le site de la participation](#) permet de prendre connaissance du projet et d'exprimer des avis. Depuis 2019 sur le site de la participation, le projet des boulevards comptabilisent 466 avis, 403 réactions, 356 contributeurs.

- L'enquête en ligne de l'a-urba

L'enquête usages «[Barrières et Boulevards](#)» s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées par l'a-urba et Bordeaux Métropole depuis 2015 sur l'avenir des barrières et des boulevards. Elle formalise un meilleur savoir de leurs usages occasionnels ou quotidiens, essentiellement sur la rive gauche, et brosse un portrait de leurs principaux utilisateurs.

Plusieurs méthodes relevant du quantitatif et du qualitatif ont permis de réaliser cette enquête :

- Un questionnaire en ligne et son traitement statistique :
 - mise en ligne du questionnaire de janvier à avril 2020 avec 1674 personnes qui ont répondu au questionnaire.
- La conduite d'entretiens semi-directifs avec des habitants, des usagers, des concepteurs, des gestionnaires et des élus :
 - 37 entretiens individuels de 30 minutes à 2h ont été réalisés de janvier 2020 à octobre 2020.
- L'animation de groupes focus sur la base des grandes thématiques et problématiques identifiées grâce au questionnaire et aux entretiens :
 - 12 groupes focus de 2h se sont tenus du 21 septembre au 14 octobre 2020 avec un total de 54 contributeurs (18 femmes et 36 hommes).

Depuis la réunion publique de lancement en date du 13 novembre 2019 et malgré un contexte sanitaire peu propice aux échanges, pas moins de 1 750 personnes ont partagé leur expérience et leur vision du sujet auprès de l'a-urba.

> Les balades urbaines

En raison de la crise sanitaire, sur cinq balades urbaines organisées, quatre ont pu se tenir. Elles ont été proposées à différents moments de la semaine et sur des horaires variés pour toucher un public le plus large possible.

- Balade #1 – Secteur Bègles / Bordeaux-sud : jeudi 5 décembre 2019 de 12h à 14h comptant une vingtaine de contributeurs.
- Balade #2 – Secteur Talence / Bordeaux-Nansouty : mardi 21 janvier 2020 de 14h à 16h comptant une trentaine de contributeurs.



DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION DES BOULEVARDS ET DES BARRIÈRES, BORDEAUX MÉTROPOLE VOUS INVITE À
UNE BALADE EN MARCHANT
le jeudi 5 décembre 2019
de 12h à 14h
rendez-vous à la station Terres Neuves du tramway C,
rue Robert Schuman, à Bègles

UN ATELIER DE PROXIMITÉ
Secteur entre le port Simon Vel et le territoire de Thézae
le lundi 9 décembre 2019
à 14h
salle Saint-Maurice,
105 avenue Alexis Capelle, à Bègles
à l'angle 20, arrêt Capelle

Inscription balade & atelier : www.bordeaux-metropole.fr/balade-atelier
Renseignements : concertation@bourdeau-metropole.com



- Balade #3 – Secteur Le Bouscat / Bordeaux Maritime/ Grand Parc : samedi 8 février 2020 de 10h à 12h comptant une quinzaine de contributeurs.
- Balade #4 – Secteur Bordeaux Saint-Augustin / Alphonse-Dupeux/ Tauzin : mercredi 4 mars 2020 de 14h à 16h comptant près de 20 contributeurs.
- Balade #5 – Secteur Bordeaux Centre / Caudéran : annulée en raison de la crise sanitaire.

> **Les ateliers de proximité**

Cinq ateliers de proximité en présentiel ont été organisés mais seulement quatre se sont tenus en raison de la crise sanitaire. Ils ont été proposés sur différents jours de la semaine et sur des horaires de soirée pour permettre aux publics d'être disponibles.

- Atelier #1 – Secteur Bègles / Bordeaux-sud : lundi 9 décembre 2019 à 18h30 comptant plus de 70 personnes.
- Atelier #2 – Secteur Talence/ Bordeaux-Nansouty : mardi 28 janvier 2020 à 18h30 comptant plus de 40 personnes.
- Atelier #3 – Secteur Le Bouscat/ Bordeaux Maritime/ Grand Parc : jeudi 20 février 2020 à 18h30 comptant plus de 30 personnes.
- Atelier #4 – Secteur Bordeaux Saint-Augustin/ Alphonse-Dupeux / Tauzin : lundi 9 mars 2020 à 18h30 comptant plus de 30 personnes.
- Atelier #5 - Secteur Bordeaux Centre/ Caudéran : annulé en raison de la crise sanitaire.



© Anais Sibellart - Bordeaux Métropole

> **Le comité de la concertation**

Le comité de la concertation a réuni 30 inscrits volontaires (communication sur l'appel à volontariat à l'occasion de la réunion de lancement et des ateliers / balades urbaines). Il a regroupé des riverains, habitants de la métropole et associations.

Une première réunion (Atelier #1) en présentiel s'est tenue le jeudi 9 juillet 2020 de 18h à 20h30. Elle a rassemblé 20 membres du comité de la concertation.

Le comité a ensuite été réuni à l'occasion de plusieurs ateliers lors de deux grandes

phases de travail :

Phase 1 : Se donner une méthode et des objectifs

- L'atelier #2 s'est tenu le lundi 7 juin 2021 de 18h30 à 20h30 en présentiel et a réuni 19 membres du comité.
- L'atelier #3 s'est tenu le jeudi 24 juin 2021 de 18h à 20h30 en présentiel et a réuni 14 membres du comité. À cette occasion, l'a-urba a présenté les résultats de l'enquête sociologique et une synthèse des études techniques menées depuis 2015.
- L'atelier #4 s'est tenu le mardi 6 juillet 2021 de 18h à 20h30 en présentiel et a réuni 12 membres du comité. À cette occasion, la direction générale des mobilités a présenté une analyse des temps de parcours et de l'effet des couloirs bus/vélos.

Phase 2 : Co-construire le cahier de préconisations citoyennes

- L'atelier #5 – Attractivité - s'est tenu le jeudi 23 septembre 2021 de 18h à 20h30 en présentiel et a réuni 10 membres du comité. À cette occasion, sont intervenus le CCAS Bordeaux, les deux directions de la nature et de la multimodalité de Bordeaux Métropole.
- L'atelier #6 – Nature et loisirs / Qualité de l'environnement - s'est tenu le jeudi 21 octobre 2021 de 18h à 20h30 en présentiel et a réuni 10 membres du comité. À cette occasion, sont intervenus les deux directions de la nature et des espaces verts de Bordeaux Métropole.
- L'atelier #7 – Les boulevards la nuit – s'est tenu le jeudi 18 novembre 2021 de 18h à 20h30 en présentiel et a réuni 6 membres du comité. À cette occasion, sont intervenus les directions du développement social urbain, de l'urbanisme et du développement économique pour le projet Bordeaux la Nuit.
- L'atelier #8 – Synthèse et présentation de la structure du cahier de préconisations – s'est tenu le mercredi 15 décembre 2021 de 18h à 20h30 en visioconférence et a réuni 4 membres du comité.
- Une réunion de restitution s'est tenue le mardi 25 janvier 2022 de 18h à 20h en visioconférence et a réuni 12 membres du comité pour présenter la version rédigée du cahier de préconisations.



La méthode de mobilisation en amont des rencontres a été organisée par le biais d'envois de mails d'invitation et de relance, ainsi que par des appels téléphoniques (phoning pour relancer).

La méthode de contact en aval des rencontres a consisté à envoyer le compte-rendu de la rencontre précédente par mail, le mettre à disposition sur un drive accessible uniquement par le comité ainsi que toute documentation utile et présentée lors de l'atelier avec la possibilité de pouvoir commenter ou réagir à ce compte-rendu par retour de mail.

> Co-conception du cahier de préconisations : méthodologie

Un cahier de préconisations est un outil permettant de transmettre des objectifs et un cap au projet. Les préconisations émises ne génèrent pas d'obligations légales mais orientent les décisions et actions de l'équipe projet. Le cahier de préconisations sera annexé au cahier des charges de maîtrise d'œuvre quand le projet entrera dans une phase opérationnelle. Le cahier de préconisations a été co-construit avec le comité de la concertation et la concertation des publics spécifiques (voir plus bas).

Plusieurs allers-retours avec les membres du comité de la concertation ont été réalisés lors de l'élaboration du cahier de préconisations afin de s'assurer de la bonne retranscription des propos :

- 15 décembre 2021 : réunion en visioconférence pour présenter au comité la structure du cahier de préconisations – premiers apports et retours en direct de la part des membres,
- 11 janvier 2022 : mail d'invitation envoyé pour la réunion du 25 janvier 2022 de présentation du cahier de préconisations, avec la possibilité pour les membres de faire des retours par mail notamment sur le préambule du cahier jusqu'au 18 janvier 2022, sur la base du compte-rendu du dernier atelier du 15 décembre 2021 inséré en pièce jointe dans le courriel,
- Du 18 au 25 janvier 2022 : intégration des remarques du comité réalisée en interne,
- 19 janvier 2022 : mail de rappel envoyé au comité pour la soirée du 25 janvier 2022,
- 25 janvier 2022 : réunion en visioconférence de présentation du cahier de préconisations dans sa version quasi-définitive,
- Du 25 au 28 janvier 2022 : intégration des remarques du comité de la concertation au cahier de préconisations à la suite de la réunion du 25 janvier réalisée en interne
- 28 janvier 2022 : envoi par mail du cahier de préconisations aux membres du comité de la concertation, avec la possibilité pour eux de faire d'ultimes retours jusqu'au 4 février 2022,
- De février à avril 2022 : finalisation du cahier de préconisations, relectures et validation en interne (direction de la communication, Céline Papin, vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du dialogue citoyen). Le cahier de préconisations a été envoyé aux communes pour information et au comité de la concertation puis rendu public sur le site de la participation. Il figure en annexe du présent bilan intermédiaire et sera adossé au plan d'aménagement stratégique.

> La concertation auprès des publics spécifiques

Le déploiement d'une démarche de concertation auprès des publics spécifiques a été souhaitée dans la stratégie de concertation des boulevards et barrières. Trois catégories de publics ont été privilégiées : les acteurs économiques et sociaux ; les jeunes publics et enfin les automobilistes des boulevards.

Ateliers des publics spécifiques :

- Réunions de travail interne :
 - 8 avril 2021 (visioconférence) : 2 personnes présentes (CCAS)
 - 3 mai 2021 (visioconférence) : 1 personne présente (CCAS)
 - 27 mai 2021 (présentiel) : 2 personnes présentes (diaconat de Bordeaux)
 - 14 juin 2021 (présentiel) : 5 personnes présentes (atelier avec les travailleurs sociaux : DSU ; coordonnatrices de médiation ; police municipale)
 - 29 septembre 2021 (présentiel) : 1 personne présente (diaconat de Bordeaux : directeur général)

- Ateliers participatifs :
 - 22 juin 2021 (présentiel) : 9 personnes présentes (diaconat de Bordeaux Nord : chef de service ; référents de structure ; référents de parcours ; animateurs)
 - 7 juillet 2021 (visioconférence) : 16 personnes présentes (conseil des professions libérales de Bordeaux)
 - 8 septembre 2021 (présentiel) : 5 personnes présentes (diaconat de Bordeaux Sud : chef de service ; référents de structure, coordinateur et maître de maison)
 - 23 novembre 2021 (visioconférence) : 7 personnes présentes (atelier avec les professions libérales pour compléter la réunion organisée en juillet)

Micros-trottoirs auprès des publics scolaires et universitaires

165 entretiens ont été réalisés les 15 et 16 novembre 2021 aux abords de douze établissements sur le territoire des quatre villes, à travers lesquels 311¹ élèves et étudiants ont pu être interrogés (collégiens, lycéens et universitaires).

Les objectifs sont d'écouter le public "jeune" et recueillir sa parole pour alimenter le cahier de préconisations citoyennes, de communiquer sur le projet d'aménagement et de proposer un dispositif ludique et créatif valorisable sur la suite de la démarche. Un film de 2 minutes a été réalisé et sera diffusé sur le site de la participation. La synthèse des micros-trottoirs sera diffusée sur le site de la participation.

Les sites investigués :

- Lycée Beau de Rochas - Bordeaux
- Lycée Saint-Louis - Bordeaux
- Collège Vaillant - Bordeaux
- Lycée Condorcet - Bordeaux
- Collège Grand Parc - Bordeaux
- Collège Saint-Fort - La Bouscat
- Collège Cassignol - Bordeaux
- Collège et lycée Tivoli - Bordeaux
- Lycée de l'Assomption - Bordeaux
- Université Carreire - Bordeaux
- Centre EPIDE - Bordeaux
- Résidence CROUS Budos - Bordeaux
- Collège et lycée Saint-Genès - Talence
- Collège Saint-Genès - Talence
- Pôle Terres-Neuves - Bègles



¹ Ce nombre est caractéristique du fait que plusieurs élèves étaient présents lors d'un seul entretien.

Distribution de cartes postales auprès des automobilistes

5000 cartes postales au format lettre T (renvoi gratuit) ont été imprimées et distribuées aux automobilistes des boulevards sous forme d'un questionnaire autour de :

- la pratique actuelle des boulevards
- la perception des boulevards
- la pratique future des boulevards (mobilités et autres)

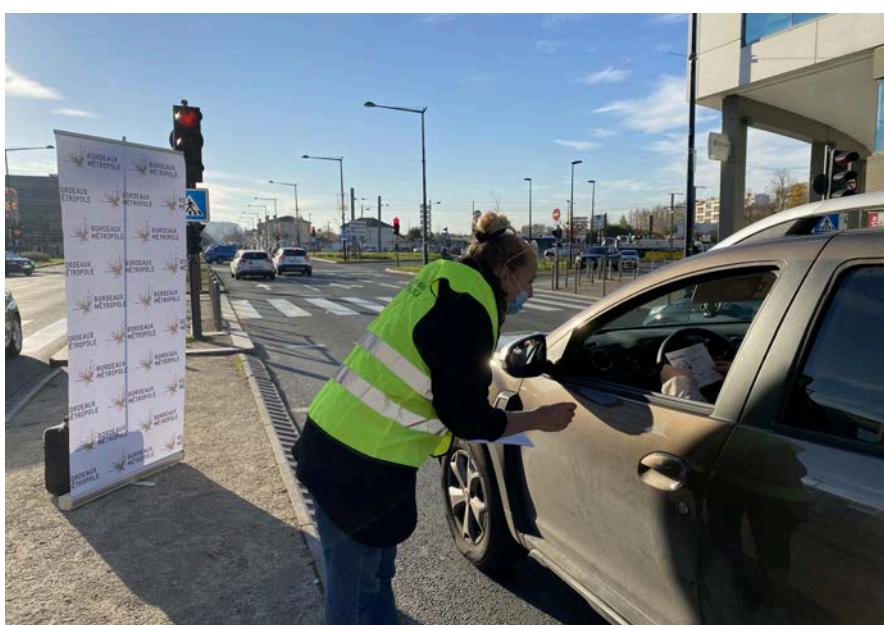
Les distributions ont eu lieu tant aux feux de circulation, à différents points stratégiques des boulevards (les barrières de Bègles, Judaïque, Pessac, Ornano, Ravezies, la place Latule) que sur des parkings à proximité (parking de la polyclinique Bordeaux Nord, Hôtel de région, Hôtel de police, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Gaviniès, Cité administrative, CHU Pellegrin, Cité numérique, parc-relais Ravezies).



Les distributions se sont déroulées les : 30 novembre 2021, 17 décembre 2021, 23 décembre 2021, 13 janvier 2022 et 18 janvier 2022.

Chaque carte comprend le logo de la concertation, les logos des villes et de la métropole ainsi qu'un questionnaire de 5 questions, illustré par des dessins réalisés lors des micros-trottoirs auprès des publics jeunes (2 modèles de cartes postales afin de varier les illustrations). Un reportage photographique a été réalisé lors des temps de distribution et une communication a été faite sur le site de la participation.

371 cartes postales reçues et intégrées au cahier de préconisations au 1er février 2022 sur environ 5000 cartes postales distribuées (soit 7,4% de retour). La synthèse des cartes postales a été diffusée sur le site de la participation.



Les moyens d'expression mis en œuvre en phase 2 - 2023-2024

> La réunion publique de lancement du programme

Une réunion publique de lancement du programme Inventons les boulevards du 21^e siècle s'est tenue le 7 septembre 2023 à 18h30 à la salle des fêtes du Grand Parc, à Bordeaux. Cette réunion a rassemblé une centaine de personnes qui ont pu s'exprimer et poser des questions (14 prises de paroles), et par l'intermédiaire des flyers déposés sur les chaises à remplir et déposer dans les boîtes à idées (18 contributions).

En parallèle, s'est tenu un atelier avec le jeune public, qui a rassemblé quatre enfants.



> L'expérimentation sur le secteur du cimetière de la Chartreuse

Le secteur du cimetière de la Chartreuse a été choisi comme secteur d'expérimentation en accueillant le belvédère "Au-delà des boulevards", une exposition de photographies ainsi que des tables et bancs, entre septembre et novembre 2023. Cette expérimentation a permis de concerter sur les lieux à activer et les usages à imager sur chaque séquence. Des animations sensibles et inclusives ont ensuite été proposées pour découvrir ce secteur avec les cinq sens lors de balades participatives.

Lors des journées européennes du patrimoine le 16 et 17 septembre 2023, l'installation artistique "Au-delà des boulevards", réalisée par Bruit du Frigo, a été inaugurée avec l'objectif d'interroger les usagers et de recueillir les premières impressions et contributions sur les aménagements pérennes des boulevards.

Plusieurs animations se sont succédées, en continu, durant ce week-end entre 10h et 18h. Ont été proposés des visites théâtralisées, des expositions (photographies de Suzanne Lafont sur le mur du cimetière et exposition relative au projet des boulevards). Trois stands participatifs ont permis aux citoyens de s'exprimer et de donner leurs avis en continu (mur d'expression, planche de tendance et parcours en autonomie, axonométrie).



Les balades guidées sur les cinq sens

Dans le cadre du programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle", des balades guidées ont été proposées pour explorer la séquence de la Chartreuse à travers les cinq sens de l'être humain. Les balades, qui se sont déroulées le long du cimetière de la Chartreuse, Boulevard Antoine Gautier à Bordeaux, ont permis de découvrir ou de redécouvrir cet espace de différentes manières. Pour chacune, les contributeurs ont pu communiquer verbalement sur ce qu'ils ont le plus apprécié et ce qui les a le plus surpris. Chaque balade s'articule autour de deux temps : 1h de visite et 1h d'atelier participatif.

- La première balade "(Re)découvrir la Chartreuse à l'aveugle" initialement programmée le 21 septembre 2023 a été reportée au 13 octobre 2023 à 20h00, elle a accueilli un total de 9 personnes.
- La balade numéro deux "(Re)découvrir la chartreuse par le nez", s'est déroulée le samedi 7 octobre à 10h et a accueilli 4 personnes.
- La troisième balade "(Re)découvrir la Chartreuse par le goût" a été effectuée le samedi 21 octobre à 10h, 3 personnes ont pu y participer.
- La quatrième balade "(Re)découvrir la Chartreuse sans les pieds", s'est déroulée le samedi 28 octobre à 10h et a accueilli au total 15 personnes dont 3 enfants.
- La dernière et cinquième balade "(Re)découvrir la Chartreuse par le toucher", du samedi 4 novembre a été annulée en raison des intempéries.



Les visites de chantier

- Une première visite de chantier du programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle" s'est tenue le 28 septembre 2023 à 11h, le long du cimetière de la Chartreuse, Boulevard Antoine Gautier, à Bordeaux. Les citoyens présents ont pu découvrir le projet avec Sylvain Schoonbaert, chef de projet à la direction de l'urbanisme de Bordeaux Métropole.
- Une seconde visite a été effectuée le 12 octobre 2023 à 13h puis une troisième le 31 octobre 2023 à 14h.

Au total, ces visites ont rassemblé une trentaine de contributeurs.

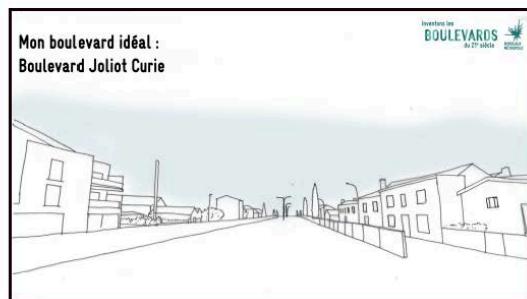
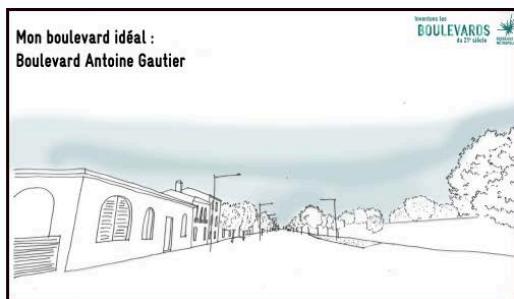
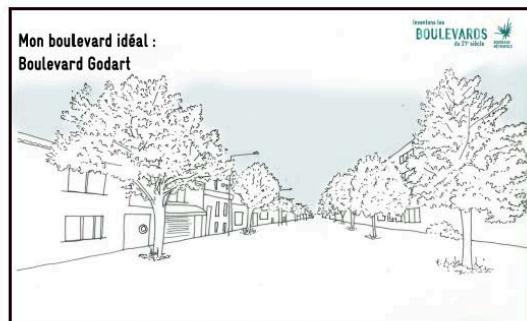
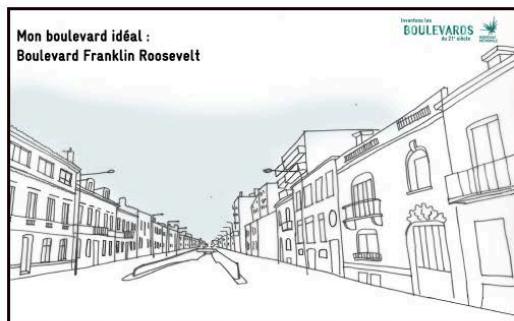
Les ateliers avec les enfants de l'Union Saint-Bruno

Trois ateliers ont été menés en partenariat avec l'Union Saint-Bruno pour concerter les enfants de maternelle et primaire. Ces ateliers, réalisés sur site les 20 septembre, 4 octobre et 18 octobre 2024 ont permis de recueillir la perception sensible des enfants et des propositions dessinées à l'aide de productions graphiques sur les futurs aménagements souhaités.



> Les dessins enfants (et grands enfants)

Cinq visuels représentant des paysages de chaque séquence ont été reproduits en dessin filaire de manière à laisser le paysage et surtout les espaces publics "nus". Les enfants rencontrés lors de la réunion publique de septembre 2023, l'inauguration du belvédère et les ateliers avec l'Union Saint-Bruno ont pu proposer leur interprétation du "Boulevard idéal" à travers le dessin et le collage. Plus d'une centaine de dessins ont été réalisés et valorisés lors des réunions publiques en séquence, à l'inauguration du pont Simone-Veil et à la réunion publique de clôture.



> Les réunions publiques des séquences des boulevards

Dans le cadre du programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle", des réunions publiques portant sur les orientations par grandes séquences de projet ont été mises en place. Les contributeurs ont pu soumettre leurs propositions d'aménagement, d'ambiance et d'usage sur des sites précis localisés à partir de maquettes.

- Une réunion publique sur la séquence Ouest s'est tenue le 27 novembre 2023 à 18h30 à la Salle de l'Ermitage-Compostelle, 10 rue Bertrand Hauret, au Bouscat. Cette réunion a rassemblé une cinquantaine de personnes dont trente riverains et bouscatais.
- Une réunion publique sur la séquence Est s'est tenue le 13 décembre 2023 à 18h30 à la Salle polyvalente Lucie Aubrac, 35 rue Léo Lagrange, à Floirac. Cette réunion a rassemblé une quinzaine de personnes dont huit riverains de la rive droite.
- Une réunion publique sur la séquence Nord s'est tenue le 18 décembre 2023 à 18h30 à Cap Sciences (Hangar 20), Quai de Bacalan, à Bordeaux. Cette réunion a rassemblé une quarantaine de personnes dont vingt-cinq riverains et bouscatais.
- Une réunion publique sur la séquence Sud-Est s'est tenue le 7 février 2024 à 18h30 à la Salle Saint Maurice, 105 Av. Alexis Capelle, à Bègles. Cette réunion a rassemblé une soixantaine de personnes.
- Une réunion publique sur la séquence Sud-Ouest s'est tenue le 25 mars 2024 à 18h30 à l'Espace François Mauriac, Rue du Professeur Arnozan, à Talence. Cette réunion a rassemblé quatre-vingts personnes.



- Une réunion publique sur les séquences rive droite s'est tenue le 5 avril 2024 à 18h30 à l'Espace Nelson Mandela, 10 avenue Georges Clémenceau, à Cenon. Cette réunion a rassemblé une dizaine de personnes.

- Une réunion publique sur les séquences rive droite s'est tenue à Lormont le 26 juin 2024 à 18h30 au pôle territorial rive droite de Bordeaux Métropole, 1 rue Romain Rolland. Cette réunion était à destination des habitants de Lormont et Bassens, elle a réuni 3 citoyennes.



> Atelier des partenaires

Le séminaire partenarial s'est déroulé le 15 mai 2024 à l'hôtel de la Métropole, et a été organisé avec l'appui de l'a'urba en présence de professionnels d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, de personnels de structures travaillant à proximité des boulevards (pompier, la Poste ...) ainsi que les élus et garants de la participation.

> L'inauguration du pont Simone-Veil

Le pont Simone-Veil marque la jonction des deux rives sur le tracé des boulevards métropolitains. Son inauguration a eu lieu le 6 juillet 2024 de 18h à 00h. Une soirée au cours de laquelle un questionnaire a été diffusé afin d'interroger les usages et les aménagements prioritaires pour les boulevards. Trois dispositifs de concertation ont été mis en place : stand mobile (vélo papote), stand fixe et animatrices mobiles pour administrer le questionnaire. Au total, 108 réponses au questionnaire ont été récoltées.



> La réunion publique de clôture

Une réunion publique de clôture du programme Inventons les boulevards du 21^e siècle s'est tenue le 2 décembre 2024 à 18h30 à la Grande Poste, rue du Palais Gallien à Bordeaux. Cette réunion a rassemblé quatre-vingt personnes qui ont pu s'exprimer et poser des questions directement au cours de la réunion (9 prises de paroles), ou par l'intermédiaire des fiches question déposées sur les chaises à remplir et déposer dans les boîtes à idées (5 contributions).



© C. Barbier

> Les registres papier de la concertation

Plusieurs registres papier ont été actualisés ou déposés à la Métropole et dans huit communes :

- Sur les communes de Bègles, Talence, Le Bouscat, Floirac, Cenon, Bordeaux ainsi qu'à Bordeaux Métropole (Cité Municipale et à l'Hôtel de la Métropole), les registres ont été actualisés dans les mairies et les mairies de quartier.
- Sur les communes de Bassens et Lormont, les registres ont été déposés en mairie.

Les registres papiers ont permis de recueillir une unique contribution, à la mairie de Lormont.

IV. Synthèse des principales remarques faites au cours de la concertation

Méthode et protocole d'analyse

La diversité d'outils d'expression déployés depuis 2019 a nécessité la mise en place d'un protocole d'analyse des avis précis. Le présent bilan reprend les deux grandes phases de la concertation :

- I. Phase 1 (2019-2022) : Alimenter le diagnostic et recueillir les préconisations citoyennes pour les boulevards en rive gauche
 - II. Phase 2 (2023-2024) : Recueillir les intentions programmatiques de manière localisée sur chacune des séquences en rive droite et gauche



La phase 1 ayant été détaillée dans le bilan intermédiaire de la concertation publiée en 2022, nous intégrons ici uniquement la synthèse des éléments à retenir de cette première phase.

Avec la vision globale des paroles issues de la phase 2 de la concertation, Écologie Urbaine & Citoyenne a défini un plan de restitution des avis autour de 3 parties thématiques déclinées en sous parties :

- 1. Les boulevards un lieu de destination et d'adaptation au changement climatique**
 - Apaiser les mobilités motorisées et retrouver un esprit promenade
 - Habiter les boulevards
 - Créer des surprises et de l'insolite
 - 2. De la place pour chacun et chacun à sa place**
 - Les boulevards, territoire d'inclusion
 - Des aménagements mieux partagés entre les différents modes mais plus séparés
 - Faire place
 - 3. Les boulevards comme couture urbaine**
 - Traverser les boulevards
 - Les boulevards connectés à l'épaisseur des quartiers
 - Faire projet par secteur et non par linéaire

Chaque avis a ensuite été analysé pour pondérer cette grille d'analyse selon qu'il soit émis par un citoyen riverain, usager et/ou habitant des boulevards ou encore un représentant d'usagers (association). Une synthèse a permis de faire ressortir les grandes tendances et les nuances au sein de chaque sujet.

Phase 1 (2019-2022) : Alimenter le diagnostic et recueillir les préconisations citoyennes pour les boulevards

2019-2022 : une première étape pour construire un diagnostic partagé

Cette première étape animée par Médiation Environnement puis Ecologie Urbaine & Citoyenne s'est structurée autour de 5 axes :

- Engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain.
- Faire des barrières, rive gauche, les lieux majeurs de la revitalisation des boulevards.
- Développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement.
- Valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs.
- Améliorer les conditions de mobilité sur la plaine rive droite.

Plus d'un millier de personnes ont été associées à la démarche via des ateliers, réunions, balades sur site, enquête en ligne, entretiens ou via la plateforme du site de la participation (participation.bordeauxmetropole.fr/les-boulevards-exprimez-vous).



Grâce à la constitution d'un comité de la concertation, un cahier de préconisations citoyennes a illustré les attentes pour le programme d'ensemble.

Les souhaits pour l'avenir :

- + de vert, d'eau, de terre, de ciel, de lieux de rencontre, de piétons, de respiration, de repères, de liens, de traversées, de confort, de culture ...
- de bruit, de pollution, de conflits, de coupures, de bitume, de rez-de-chaussée aveugles, d'insécurité ...

Synthèse des avis

Traverser Ralentir Révéler Conjuguer centralité / linéarité
Magnifier par le végétal le patrimoine bâti existant
Lieux de vie Végétaliser Intensifier
Séparer / protéger Séquencer Apaiser Réduire Hiérarchiser Réguler
Inter et multi modalité **Infrastructure frontière**
Un passé à retrouver Intensifier
Rafraîchir Conjuguer centralité / linéarité
Dépolluer
Mobilité pour tous

Phase 2 (2023-2024) : Recueillir les intentions programmatiques de manière localisée sur chacune des séquences en rives droite et gauche

Quels sont les profils des contributeurs qui alimentent la concertation ?

Plus de 4000 contributions ont été enregistrées depuis le début de la concertation en 2019. Durant la phase 2, les principaux profils des contributeurs sont des habitants et riverains des boulevards, notamment de la rive droite, des usagers des transports en commun, des automobilistes, des cyclistes, des piétons qui parcourent les boulevards sur l'une des deux rives ou sur les deux rives, notamment depuis l'ouverture du pont Simone-Veil, des enfants et adolescents, mais aussi des représentants associatifs, des acteurs économiques et institutionnels ayant leur activité sur les boulevards ou à proximité. La part de riverains est très élevée dans cette seconde phase puisque les ateliers dans les communes ont principalement ciblé les habitants et voisins des boulevards.

1. Les boulevards, un lieu de destination et d'adaptation au changement climatique

a. Apaiser les mobilités motorisées et retrouver un esprit promenade

Réduire le bruit et la pollution de l'air pour ne plus tourner le dos aux boulevards

Le bruit est un élément revenu fréquemment dans le diagnostic des boulevards. Le fond sonore permanent des voitures et sirènes a été souligné et a permis d'affirmer la nécessité de rendre les boulevards agréables pour la marche, le vélo ou la déambulation mais aussi pour ses habitants. Des habitants souhaitent que le tonnage des camions soit limité et contrôlé, pour réduire une partie des nuisances sonores existantes.

L'enjeu de réduction du bruit par un ralentissement de la vitesse des véhicules à moteur a aussi un impact sur l'ouverture des façades sur le boulevard : au sens propre, pour permettre aux habitants d'ouvrir leurs fenêtres, mais aussi au sens figuré sur l'ouverture de nouveaux rez-de-chaussée, terrasses et commerces de bouches, etc. Par ailleurs, la nécessité de retrouver un air moins pollué pour favoriser le retour d'usages de flânerie ou sportif est important. Si les premiers résultats de qualité de l'air sont encourageants concernant la réduction de la pollution, l'effort est à poursuivre.



Végétaliser de manière dense et sur toutes les strates en travaillant le paysage et la biodiversité des boulevards

La végétalisation des boulevards est un point de convergence des contributeurs de tous les ateliers. Sensibles à la nécessité de se protéger des fortes chaleurs estivales et à la lutte contre l'extinction de la biodiversité, les contributeurs ont privilégié des recommandations basées sur la préservation des arbres existants ainsi que le foisonnement dense de végétaux en intégrant des strates basses.

Une attention particulière quant aux choix des végétaux a été mentionnée : plantes locales, s'adaptant au dérèglement climatique et demandant peu d'eau. L'enjeu est alors d'offrir des boulevards riches en biodiversité, laissant découvrir un paysage arboré, olfactif, voire comestible.



Désimperméabiliser pour rafraîchir et pour permettre l'infiltration des eaux pluviales

La désimperméabilisation des sols a été mentionnée pour les services d'infiltration des eaux pluviales mais aussi de fraîcheur lorsque cela est couplé à de la végétalisation. Les propositions ont été de désimperméabiliser les places de stationnement ainsi que les abords des boulevards et les trottoirs, dès que cela est possible, notamment lorsque le stationnement est sous-occupé.

FOCUS sur les propositions des contributeurs

L'enjeu de rafraîchissement a été perçu de diverses manières selon les secteurs et sous-secteurs.

La désimperméabilisation des places de stationnement a été spécifiquement mentionnée à Xaintrailles et la Chartreuse. L'apport de pleine terre et de fraîcheur a été spécifié pour le pont Simone-Veil et la place Ampère, afin que cette dernière s'impose comme un îlot de fraîcheur.

Pour les contributeurs de la rive droite, rafraîchir s'explique en donnant accès au grand paysage, en particulier aux berges de la Garonne.

Penser les aménagements des mobilités (motorisées et douces) en promenade et pas seulement en infrastructures

Les boulevards ne sont pas uniquement "un anneau de mobilités" et une infrastructure de circulation automobile. Ils ont été imaginés lors des ateliers et dans les dessins des enfants comme un lieu de promenade, de rupture avec la monotonie grâce à une certaine sinuosité des trajets.



Réunion publique, séquence Est, Cenon

L'enjeu est aussi de faire muter les boulevards en un espace traversable, où il est aisément de se déplacer à pied, en vélo ou en transport en commun, de passer d'un espace à un autre aisément. Le travail sur la pacification des carrefours et barrières a été sollicité pour (re)trouver l'ambiance promenade des boulevards.

Cette proposition de ralentir les boulevards a été argumentée en donnant plus de place aux modes actifs, passant en zone partagée sur certains secteurs, tout en créant un parcours sinuex par la végétation pour les voitures, invitant à ralentir. Cette promenade est aussi envisagée par les citoyens comme une promenade sportive, permettant par exemple de réaliser quasiment un semi-marathon sur une boucle de 19 km. Aussi, pour certains contributeurs il apparaît crucial de penser l'aménagement au minimum pour les cinquante prochaines années. Les réalisations doivent intégrer le caractère évolutif des usages et des mobilités (baisse du trafic routier, augmentation des cyclistes, etc.).

FOCUS sur les propositions des contributeurs

Ces sujets ont été plébiscités sur la rive droite, pour sortir d'un effet autoroutier de ces secteurs des boulevards. En ce sens, les quais de la Souys ont été envisagés en promenade, avec l'idée d'un prolongement du parc aux Angéliques. L'imaginaire d'une promenade au-dessus de la Souricière, en lien avec la Brazzaligine a été évoqué.

L'ambition de boulevards-promenades a été plébiscitée dans une moindre mesure lors des ateliers de la rive gauche.

b. Habiter les boulevards

Réactiver le potentiel de vie sur les barrières

Les citoyens des ateliers par séquences ont exposé des propositions allant dans le sens de la réactivation du potentiel existant des barrières. Ils ont soumis l'idée de travailler sur l'attractivité et la présence des commerces. Ainsi, étudier la possibilité de parvis, d'accessibilité et de mise en valeur des barrières renforcerait leurs caractéristiques de lieux de vie centraux, à l'interstice entre des quartiers voire des villes. En ce sens, les barrières pourraient être perçues et vécues comme des entrées de villes. Leurs requalifications permettraient alors de réactiver leurs potentiels de vie.

Les contributeurs des groupes ayant émis des propositions sur les barrières ont été majoritaires à souhaiter privilégier des barrières résilientes, des espaces "cocons", où l'on se sent bien. Ce réenchantement des barrières a été largement exprimé via la végétalisation et le potentiel d'espace de fraîcheur que les barrières pourraient représenter.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Les contributeurs ont émis le souhait de valoriser et renforcer la présence de commerces locaux, indépendants et de proximité conférant une atmosphère "de quartier" comme évoqué par le groupe de la barrière du Médoc.

Les contributeurs de la barrière de Bègles ont trouvé un consensus via ce verbatim "Retrouver l'image d'une barrière", évoquant ainsi un dimension patrimoniale et historique de la barrière.

Permettre le stationnement de tous les modes à proximité des sites économiques (entreprises, administrations, etc.) et des commerces.

L'aménagement des boulevards ne peut se faire au détriment du tissu commercial, des services, administrations et entreprises présentes. Ces lieux offrent une ambiance urbaine de boulevards habités, les contributeurs ont souhaité préserver et renforcer la place occupée par ces acteurs socio-économiques. Ainsi, il est proposé de conserver des stationnements sur ces lieux stratégiques et de disposer plus amplement des emplacements pour les cyclistes (vélo cargo, vélo électrique, charrette, etc).

Ces propositions ont majoritairement été proposées par les groupes ayant étudié les barrières de la rive gauche.



Tourner les rez-de-chaussée vers les boulevards et les ouvrir

Réinventer des boulevards en les transformant en lieux vivants et attractifs pour les riverains, habitants, usagers et ceux de passage est un des enjeux soulignés par les contributeurs.

Ce qui a été proposé est de passer de boulevards où l'on se déplace à des boulevards habités. Des propositions ont été faites en ce sens en ouvrant les rez-de-chaussée et en faisant déborder les terrasses, de manière pérenne ou par l'expérimentation.

FOCUS sur les propositions des contributeurs

Pour le secteur Xaintrailles, le groupe a souhaité faire place à l'expérimentation par l'urbanisme transitoire et tactique en investissant les places de stationnement par la création de lieux de convivialités éphémères. Les propositions sur la barrière de Bègles sont également allées dans ce sens en invitant à apaiser ce secteur et à l'anticiper comme un lieu de convivialité (bistrots, cafés, bars) nécessitant alors un cadre agréable et confortable pour l'implantation de terrasses.

c. Créer des surprises et de l'insolite

Imaginer une identité commune aux boulevards entre rive droite et gauche mais pas au détriment des ambiances par séquences et quartier

Les boulevards, majoritairement associés à la rive gauche, intégrant désormais la rive droite sont à imaginer au travers d'une identité commune, conférant à ce projet une image singulière. Pour certains, les boulevards sont la vitrine du centre-ville et doivent donner envie de s'y rendre : recenser le patrimoine architectural plus ou moins récent sur l'ensemble des boulevards permettrait d'avoir une vision globale des boulevards et d'adapter le projet à chacune des séquences urbaines. L'enjeu n'étant pas de lisser le périmètre des boulevards, il conviendrait que le projet s'insère dans le paysage de chaque séquence et quartier, rive gauche comme rive droite.

Par la signalétique, le mobilier urbain, le végétal comme les ambiances urbaines, l'identité visuelle des boulevards peut être valorisée, en prenant en compte le patrimoine architectural de la rive gauche, le patrimoine arboré et les nouveaux quartiers de la rive droite.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

En rive droite, la réhabilitation des quais de la Souys a été un des arguments phares de la concertation, en proposant de faire du lien avec les projets en cours pour inscrire les boulevards dans ce territoire en mutation.

Les contributeurs du secteur Terres Neuves ont souhaité élargir le périmètre de réflexion pour créer un "quartier", c'est-à-dire dépasser les boulevards et étendre le projet en épaisseur.

L'identité des boulevards a principalement été soulignée par la réinterprétation de la notion de barrière, en particulier sur les séquences Sud et Sud-Est (barrière de Toulouse, barrière de Pessac, barrière de Bègles, barrière Saint-Genès).

Donner une large place à l'art, de l'urbain au contemporain

Afin de réenchanter les boulevards et de leur conférer une dimension conviviale comme remarquable, l'art a semblé pouvoir activer cet espace public.

Activer les boulevards par le sensible et la curiosité a été plébiscité par les contributeurs et ce dès l'expérimentation artistique sur le secteur de la Chartreuse. Laisser place au réenchantement a été mentionné en particulier lors des ateliers sur la rive droite et dans les séquences Sud de la rive gauche. L'installation d'œuvres d'art (fresques, belvédère, etc) ou de mobiliers urbains originaux et créatifs ont été soulignés comme potentiel marqueur de revitalisation d'espaces sous-utilisés : un réveil des boulevards par l'art et le "pas de côté". Les riverains ont notamment mentionné des installations lumineuses ainsi que des structures végétalisées. En revanche, l'expérimentation de l'art sur les boulevards n'a pas été évoquée par le prisme de la temporalité : une programmation artistique éphémère ou pérenne semble être un questionnement en suspens. Les contributeurs ont également lié la question de l'art à celle de la visibilité et lisibilité des espaces (colorer le pont, les traversées).



Image de référence largement plébiscité en atelier - Lyon

FOCUS sur les propositions des contributeurs

Exemple de sous-secteurs ayant fait mention de l'art en ville : barrière de Bègles, Souricière (lien avec la Brazzalienne), quai de la Souys, Pont Saint-Emilion, Pont de Caudières (démarche artistique au niveau du passage des trains permettant également d'amener un sentiment de sécurité pour les vélos).

Expérimenter : les usages et les aménagements

L'urbanisme transitoire a déjà été expérimenté par l'installation "Au-delà des boulevards" en septembre 2023, qui a mené à l'installation de tables de pique-nique, ainsi que la plantation d'une pelouse fleurie, en prévision de la création d'une promenade linéaire plantée pérenne à l'horizon 2026, sur ce trottoir de barrière à barrière. Le droit à l'expérimentation, celui de tester des usages éphémères et de co-construire les projets ont été soulignés par les riverains comme les élus. Ces aménagements ont fait référence à des zones de repos (bancs, tables) ainsi que des aires de jeux ou de rencontres.

La possibilité de recourir à des aménagements expérimentaux et éphémères pour aménager durablement les boulevards a été un

On vous invite à exprimer vos idées sur des rives d'expérimentations.

Tout ce qui est dit ici doit devenir une boussole !



sujet peu abordé. Certains groupes ont néanmoins fait appel à l'approche par l'urbanisme transitoire et tactique. Des contributeurs proposent par exemple de fermer une portion des boulevards pendant un mois, d'y installer du mobilier temporaire pour se reposer, lire, échanger et d'expérimenter les boulevards comme un vaste et large espace de convivialité et de loisirs (exemple donné : avenue Mont Royal à Montréal). Le collectif Vive nos boulevards propose de tester réellement les aménagements proposés lors des ateliers et présentés lors de la première réunion publique pour remarquer ce qui pourrait fonctionner ou non.

FOCUS sur les propositions des contributeurs

Exemples de sous-secteurs ayant fait mention d'expérimenter :

Xaintrailles (lieu de convivialité éphémère s'installant sur les stationnements, jardiner les boulevards, ouverture des jardins privés)

Pont Saint-Emilion (passerelle temporaire et expérimentale créant une surlargeur sur le pont)

D'autres types d'expérimentation : partage de la voie de bus avec les covoitureurs (groupe ayant étudié le secteur Terres Neuves)

2. De la place pour chacun et chacun à sa place

a. Les boulevards, territoire d'inclusion

Rendre accessibles les boulevards pour les personnes porteuses d'un handicap

Les contributeurs ont souligné la nécessité d'adapter les boulevards et d'en faire un lieu inclusif. Cette accessibilité a été questionnée par le prisme des femmes et de la sécurité et des personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap pour lesquelles l'aménagement des boulevards semble peu adapté (trottoirs peu carrossables, etc).

Les citoyens présents, lors des balades sensibles comme lors des ateliers par séquence, ont majoritairement proposé de réfléchir à des ambiances nocturnes, des signalétiques adaptées, en particulier au niveau des carrefours et d'allonger le temps des feux de signalisation pour que les piétons puissent traverser sans s'arrêter entre les deux voies. Cet argument a notamment été souligné par les riverains présents à la balade sensible sur le secteur de la Chartreuse "(Re)découvrir la Chartreuse sans les pieds".

FOCUS sur les propositions des contributeurs

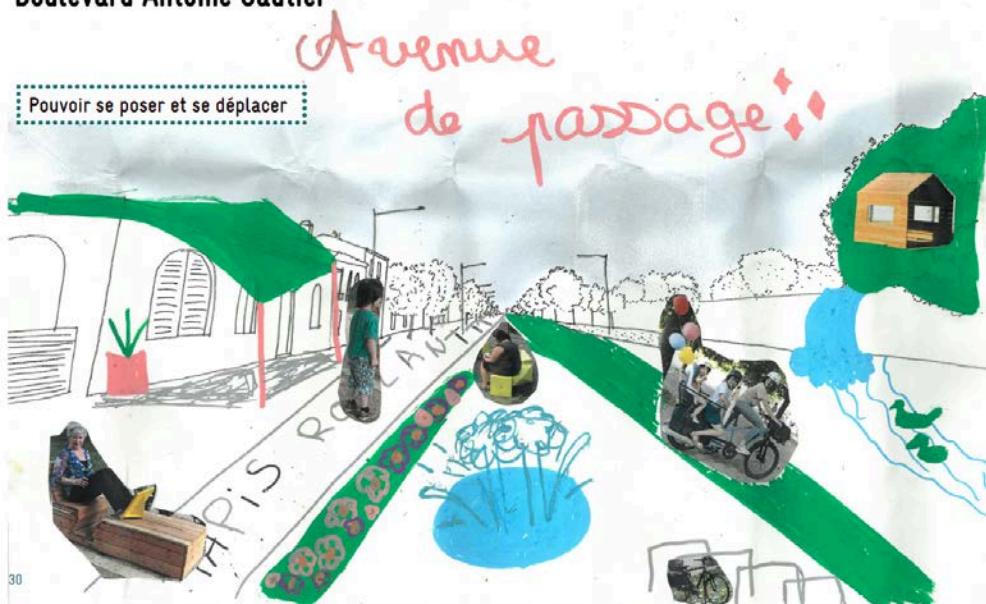
Exemple de sous-secteurs ayant fait mention d'une nécessaire inclusion par les aménagements : Barrière de Bègles (élargissement des trottoirs pour faciliter les mobilités piétonnes notamment pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, et les personnes âgées).

Des segments de boulevards conçus comme des chemins d'école

Plusieurs propositions évoquent l'idée de transformer certains secteurs de boulevards en lieux dynamiques, offrant des ambiances apaisées et conviviales pour les plus jeunes. Le sujet des pistes cyclables a été abordé en proposant des voies larges et séparées par des voies de bus et de voitures, pour sécuriser les usagers du vélo dont les enfants. Cette ambition se profile à l'avantage des chemins d'école et de l'autonomisation des enfants sur les secteurs des boulevards. Garantir des espaces inclusifs, à hauteur d'enfants et ludiques est à même de répondre à l'enjeu de réenchantement des boulevards et plus largement à celui de transformer les boulevards en un espace accessible à tous.

Mon boulevard idéal :
Boulevard Antoine Gautier

Inventons les
BOULEVARDS
du 21^e siècle
Bordeaux Métropole



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Globalement, les chemins des écoles ont été proposés sur la rive gauche en particulier sur la séquence Ouest, regroupant de nombreuses écoles implantées sur les boulevards ou à proximité.

Anticiper la croissance du nombre des véhicules électriques

Les véhicules électriques, qu'il s'agisse de voitures comme de vélos, ont été mentionnés en soumettant d'anticiper le report des transports individuels motorisés vers ces modes, nécessitant des adaptations pour les boulevards. Ces changements de pratiques, déjà en train de s'opérer, et la diversification des modes de déplacements, demandent de transformer la ville par ces usages grandissants. En effet, les mobilités sont en évolution par le développement de l'autopartage et du covoiturage, l'arrivée du bus express ou encore les réflexions sur le téléphérique.

Des demandes d'implantation de bornes de recharge sur des stationnement existants ont été formulées, notamment à proximité des pôles d'emploi.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Les propositions des riverains présents à la réunion de Lormont et Bassens ont souligné l'importance de la diversification des modes de transports et ainsi de mener une réflexion sur les véhicules électriques légers à condition de sécuriser les déplacements et le stationnement. À noter que les usagers de la rive droite sont nombreux à venir de l'Entre-deux-mers, ainsi de grandes distances en véhicules électriques peuvent être réalisées à condition de garantir le confort (recharge, parking sécurisé, etc). L'anticipation de la mise en place de la ZFE (Zone à Faible Emission) a été soulignée, ayant pour conséquence de voir de plus en plus de véhicules électriques circuler dans l'intra-rocade. Les participants de la barrière de Bègles ont proposé de remanier les places de stationnement en disposant des bornes de véhicules électriques.

b. Des aménagements mieux partagés entre les différents modes mais plus séparés

Des pistes cyclables en site propre partout où c'est possible

Les contributeurs sont unanimes pour privilégier au maximum la séparation des usages, en particulier distinguer les voies de bus et les voies de vélo. Il a été souhaité de garantir des pistes cyclables en site propre, des aménagements plus sécurisés et confortables, dès que la largeur du secteur des boulevards le permet. Plusieurs propositions témoignent de l'installation d'un séparateur physique avec le reste des voies pour plus de sécurité, certains proposent même de la mettre au milieu des boulevards, à la place du terre plein central, pour sécuriser les intersections aux barrières, aujourd'hui source de stress pour plusieurs cyclistes. Cette demande est revenue à tous les temps participatifs et est perçue comme une nécessité pour rendre les boulevards plus apaisés et favoriser la pratique du vélo pour les plus vulnérables (enfants, personnes âgées notamment).



Malgré certains secteurs contraints, l'ambition portée par les riverains présents aux ateliers est de séparer au maximum les voies de voitures et de bus des voies de vélo. Les contributeurs donnent la priorité à l'installation de pistes cyclables, plutôt qu'à une nouvelle végétalisation ou au maintien du stationnement. Certaines contributions soulignent qu'une bonne lisibilité des différentes voies et pistes cyclables est nécessaire et complémentaire à des pistes en site propre.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Sur la barrière de Bègles comme à Xaintrailles, les citoyens présents ont proposé de supprimer tous les terre-pleins centraux pour gagner de la place dans le but d'aménager des espaces végétalisés et des pistes cyclables en site propre.

Des couloirs pour le bus express qui s'adaptent en fonction des séquences urbaines

Les transports en commun, bus et bus express, et les modes de transports alternatifs (covoiturage) ont été étudiés par les contributeurs. La question des circulations sur les boulevards et de la répartition de la voirie a été source de débat au sein des groupes.

Certaines interrogations ont particulièrement animé le débat : quel positionnement pour le bus, en voie centrale ou aux extrémités ? Les covoitureurs pourraient-ils être amenés à utiliser les voies de bus ? La voie de bus en voie unique ou partagée ?

Sur les secteurs étroits, il a été proposé de maintenir le passage des vélos sur les voies de bus si aucune autre solution n'est envisageable. En revanche, le couloir de bus en site propre a été très largement plébiscité.



Une offre de transports en commun à la hauteur

Les contributeurs soulignent l'importance d'avoir des transports en commun de qualité, qui permettraient de réduire le nombre de voitures sur les boulevards et de les rendre enfin plus agréables.

Certains soulignent que les bus existants n'ont pas une fréquence suffisante pour être utile au plus grand nombre, et la voie cyclable étant sur la voie bus, ces derniers ralentissent l'efficacité de la ligne de transport en commun. Ainsi, d'après plusieurs citoyens, la présence d'un transport plus important et régulier (bus express, tram, métro) apparaît bienvenu pour nombre d'entre eux. Une ligne de bus ceinturant l'ensemble des boulevards rives droite et gauche serait très utile d'après quelques contributeurs.

Aussi, des parcs-relais gratuits, à des endroits stratégiques, et bien desservis doivent être pensés pour encourager les travailleurs à délaisser l'usage quotidien de la voiture individuelle. Concrètement, une contribution envisage par exemple de placer deux voies de tramway au centre des boulevards, bordés par deux voies cyclables en site propre, et deux voies voitures limitées à 30 km/h pour partager justement l'espace public.



c. Faire place

Supprimer du stationnement au bénéfice des mobilités douces et du végétal

Cette suppression du stationnement a été mentionnée dès les balades sensibles. Les contributeurs ont proposé de faire muter les espaces de stationnement en les végétalisant, en les colorant ou en les mobilisant pour agrandir voire créer des voies cyclables. Néanmoins, certaines places doivent être maintenues à proximité des services et commerces ainsi que pour des espaces de livraison.

Le report du stationnement a été envisagé en exploitant des lieux sous-utilisés et en pensant à la modularité des espaces et à leur foisonnement en fonction de la temporalité (des parkings utilisés par des entreprises ou équipements la journée, et occupés par les riverains le soir et la nuit).



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Pour le secteur de la Cité administrative, les riverains ont proposé d'exploiter le parking en permettant son accès aux riverains afin de décongestionner les boulevards, de déporter certains stationnements afin de disposer d'une piste cyclable en site propre.

Les contributeurs du secteur de la barrière de Bègles ont souhaité moduler les stationnements en banalisant certaines places pour des bornes de recharge pour tous types de véhicules électriques.

Réduire la largeur de certains trottoirs en zones résidentielles et les élargir aux barrières et lieux de vie

Réduire la largeur de certains trottoirs suffisamment larges pour pouvoir planter et faire passer une piste cyclable en site propre est une priorité donnée par les contributeurs. À l'inverse, agrandir des trottoirs des barrières a été envisagé pour réinventer les usages des barrières et leur donner une place importante comme lieu de vie.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Il a été mentionné pour le sous-secteur Xaintrailles de réduire la largeur des trottoirs, dont les stationnements prennent une place importante pour permettre la création d'une véritable piste cyclable et la végétalisation des abords.

Des portions avec des voies uniques

Les riverains présents aux ateliers ont souligné l'importance de fluidifier le trafic et d'encourager les mobilités alternatives (transport en commun, vélo, marche, covoiturage, etc).

La limitation des voies de circulation à une seule voie par sens de circulation a souvent été plébiscitée par les contributeurs. L'objectif est de réduire la congestion et de réguler la vitesse, notamment au niveau des barrières et près des écoles. Cette modification des voies permettrait à terme, d'éviter l'effet de rétrécissement de la voirie entraînant des temps de congestion automobile. Un collectif propose que dans les secteurs contraints (peu de largeur), la voie bus soit en sens unique pour laisser la seconde devenir une piste cyclable en site propre bidirectionnelle. Cette proposition pourrait être intégrée au cahier des charges à l'attention de la maîtrise d'œuvre.

Concernant les bus, une demande vive des contributeurs a été de privilégier des voies de bus en site propre afin de garantir une desserte efficace des boulevards.

Lorsque la largeur est trop étroite pour créer une voie de voiture, de bus, des trottoirs et des pistes cyclables en site propre, les citoyens ont proposé des portions en sens unique pour les voitures et de récupérer cette voie pour d'autres modes.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Les contributeurs ont imaginé que les boulevards pourraient être sur certaines portions en sens unique (proposition du groupe de la barrière de Bègles). Lors de l'atelier à Talence, il a été suggéré de repenser les itinéraires d'une manière globale pour réorienter le trafic et ne plus faire des boulevards un "passage incontournable". La mise en sens unique de certaines parties du boulevard pour les voitures serait un signal fort pour casser l'effet ceinture et récupérer de la place pour les autres modes là où les boulevards sont contraints en largeur.

3. Les boulevards comme couture urbaine

a. Traverser les boulevards

Des traversées pour les mobilités douces génératrices et visibles

Lors des balades sensibles comme des ateliers par séquence, les citoyens présents ont noté l'importance de rendre aux piétons toute la place qu'ils méritent sur cette promenade. Il a été proposé concrètement de colorer les traversées piétonnes, de les élargir et ainsi les matérialiser afin qu'elles soient plus lisibles ; des plateaux surélevés ont été proposés en ce sens. La régularité des passages piétons permettant d'éviter les longues distances pour passer d'un côté des boulevards à un autre a été plébiscitée ainsi que de permettre aux piétons de traverser en une seule fois les boulevards.

Des publics fragiles (personnes âgées, poussettes, personnes porteuses d'un handicap, etc.) soulignent l'importance d'avoir des feux tricolores plus longs, qui leur permettraient de traverser les voies davantage en sécurité qu'aujourd'hui, d'avoir plus le temps de franchir les boulevards.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Ces arguments ont été mentionnés lors des balades sensibles pendant l'expérimentation du site au devant du cimetière de la Chartreuse et lors des ateliers par séquence comme au niveau du stade Jacques Chaban-Delmas, barrière du Médoc, barrière de Bègles, place Latule.

Ce sujet a été plus timidement abordé sur la rive droite malgré des arguments en faveur de la multiplication des passages piétons quai de la Souys pour permettre de créer des liens entre la Garonne et le nouveau quartier de cette rive en mutation.

Les boulevards comme lieu de multimodalité

Les boulevards ont été perçus comme un lieu d'échanges et de circulations denses. La facilité du changement de mode de transport a été notée (de la voiture, aux transports en commun, aux mobilités douces). Passer d'un mode à un autre de manière fluide a été plébiscité par les contributeurs. Les questions d'intermodalité (plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement) et de multimodalité (plusieurs modes de transports possibles entre deux lieux).



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Les contributeurs ont noté la multimodalité de l'espace où se côtoient de nombreux modes (trams, bus, voitures, vélos, piétons, etc.). Il a été noté que ce secteur est propice à la réinterprétation de la notion de barrière en envisageant Terres Neuves comme une barrière apaisée, dynamique et confortable.

Les participants ont argumenté ce choix en faisant le lien avec la proximité avec la gare Saint-Jean et la multimodalité offerte par le site permettant de réduire le stationnement. La place du vélo serait amplifiée et des stationnements dédiés devront permettre de répondre à cette fréquentation (le groupe Terres Neuves a évoqué ce sujet).

b. Les boulevards connectés à l'épaisseur des quartiers

Le végétal comme lien

La végétalisation et la préservation des arbres ont été les sujets les plus plébiscités par les contributeurs, tous groupes confondus.

Les citoyens ont appuyé des propositions en faveur du débordement du végétal sur les boulevards et dans les épaisseurs des quartiers. L'enjeu est alors d'adopter l'image d'une ceinture verte partant des boulevards et s'étalant dans les quartiers et rues adjacentes. D'autres propositions ont été mentionnées en tentant d'établir des liens, par le végétal, avec les parcs ou espaces à proximité. Le végétal serait alors à imaginer comme un symbole identitaire des boulevards, un lieu apaisé et ombragé.

La végétalisation peut également être vécue comme lieu de vie sociale, de rencontre, de détente comme de repos. En effet, la présence du végétal a de nombreuses vertus esthétiques, de sensibilisation et écologique. Des actions et mouvements ont été imaginés par les contributeurs : jardiner dans la rue, travailler le paysage olfactif comme comestible. De nombreux sujets ont alors été abordés : l'importance du végétal, les services rendus par la nature et l'ambiance apaisée que celle-ci pourrait créer sur les boulevards.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Globalement, tous les groupes ont trouvé consensus dans le fait que les boulevards doivent s'adapter au changement climatique. Les barrières de la rive gauche, comme la barrière de Toulouse et celle de Bègles, ont été support de proposition notamment de végétaliser les trottoirs et faire déborder la végétation sur les rues adjacentes.

Lors des balades sensibles, le cimetière de la Chartreuse ou le jardin de la Béchade ont été cités comme des lieux à valoriser et à lier au projet global des boulevards.

Aménager des parcours depuis et vers les centralités des communes et quartiers

Cet enjeu souligné par les contributeurs a été mentionné pour penser les traversées et la perméabilité des boulevards. Ainsi, cet axe doit permettre une liberté de déplacement et sortir de sa dimension de "rupture". Les boulevards seraient ainsi un lieu de passage, un axe stratégique et principal pour rejoindre d'autres lieux et notamment pour se déplacer entre les différents quartiers, et les communes de la métropole. Perçu comme un lieu incontournable de mobilités, les boulevards métropolitains ont été identifiés par les habitants comme un espace faisant du lien avec les projets connexes.

Les boulevards agiraient alors comme une "couture" entre les quartiers, un axe traversable pour rejoindre divers parcours, mais pas un axe incontournable dans son tracé de ceinture.

Diffuser les ambiances urbaines

Les séquences et sous-secteurs des boulevards sont marqués par des ambiances urbaines notables : Bassin à Flot, Euratlantique, pont Simone-Veil, stades, etc. Chacun étant singulier et participant à une diversité architecturale, d'usages, de végétal. Les contributeurs, habitants et riverains des boulevards, se sont appuyés sur les ambiances urbaines préexistantes (arborees sur la rive droite et d'architecture classique en rive gauche). L'enjeu est alors de diffuser les ambiances des quartiers vers les boulevards.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Des barrières apaisées permettant de réfléchir à une ambiance conviviale.

Les ambiances nocturnes et diurnes de certains secteurs ont été abordées notamment sur la rive droite et le pont Saint-Emilion. L'ambiance perçue et vécue du lieu a amené les citoyens à demander un réel travail sur les temporalités des boulevards.

c. Faire projet par secteur et non par linéaire

1 secteur = 1 projet + 1 identité

Le programme "Inventons les boulevards du 21^e siècle" a été découpé en cinq séquences, chacune divisée en quatre sous-secteurs. Chacun d'entre eux a été travaillé lors des ateliers par séquence avec les citoyens qui ont pu s'exprimer en faisant des propositions concrètes d'aménagement.

Toutes les séquences ont une identité globale qui se décline en sous-secteur. Des premières pistes de solutions ont été mentionnées au regard des cinq ambitions, à croiser, pour le devenir des boulevards : réenchantés, redynamisés, résilients, remarquables ou relationnels.

Chaque secteur a pour enjeu de proposer un projet et une identité spécifique tout en permettant une certaine fluidité tant au niveau des mobilités, des usages et des identités. Cette réflexion à l'échelle du sous-secteur permettrait d'accentuer le lien entre les quartiers intra et extra boulevard et ne pas favoriser l'effet ceinture.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Le cahier de contributions citoyennes permet de récapituler toutes les propositions des participants des différents secteurs d'étude.

Aborder les projets en quartier et pas en voirie

Les contributeurs ont proposé que les boulevards ne soient pas conçus comme un projet de voirie mais comme un projet de quartier (favoriser par le découpage en séquences et sous-secteurs). L'objectif est que les aménagements des quartiers se diffusent sur les boulevards et inversement.



FOCUS sur les propositions des contributeurs

Les balades ont invité les citoyens à (re)découvrir, non seulement les boulevards mais également les quartiers.

Cette notion de "faire quartier" a été abordée par le prisme des barrières (exemple barrière du Médoc) qui semble fédérer une vie de quartier pour les riverains présents. La présence des commerces et des services est donc à renforcer.

La place Ampère, vue par les citoyens présents, est à réinventer via l'espace public potentiel qu'elle peut accueillir ; se matérialisant comme une véritable place ponctuant les boulevards et se tournant vers les quartiers, habitations et commerces.

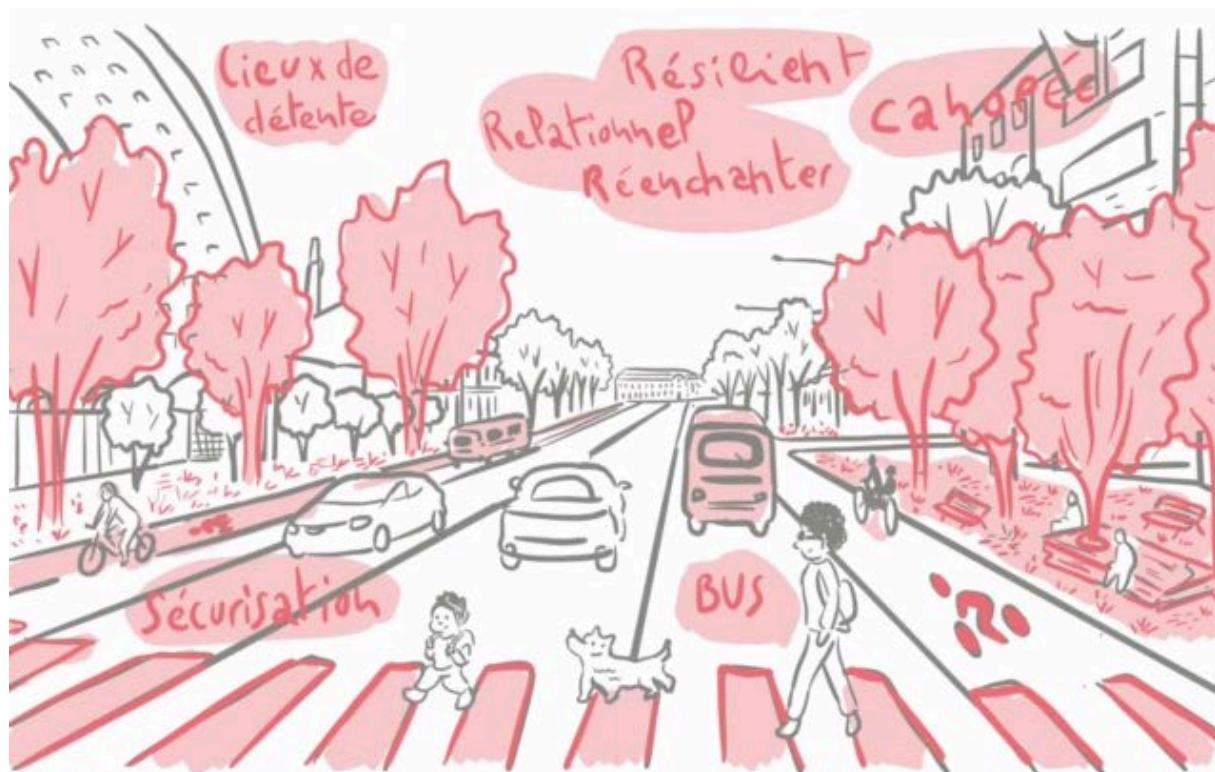
Le groupe ayant travaillé sur la place Latule a mentionné le fait de sortir de ce secteur fortement routier par la végétalisation et en y imbriquant l'enjeu de porte métropolitaine au Nord.

Imaginer des itinéraires qui sortent des boulevards pour les voitures

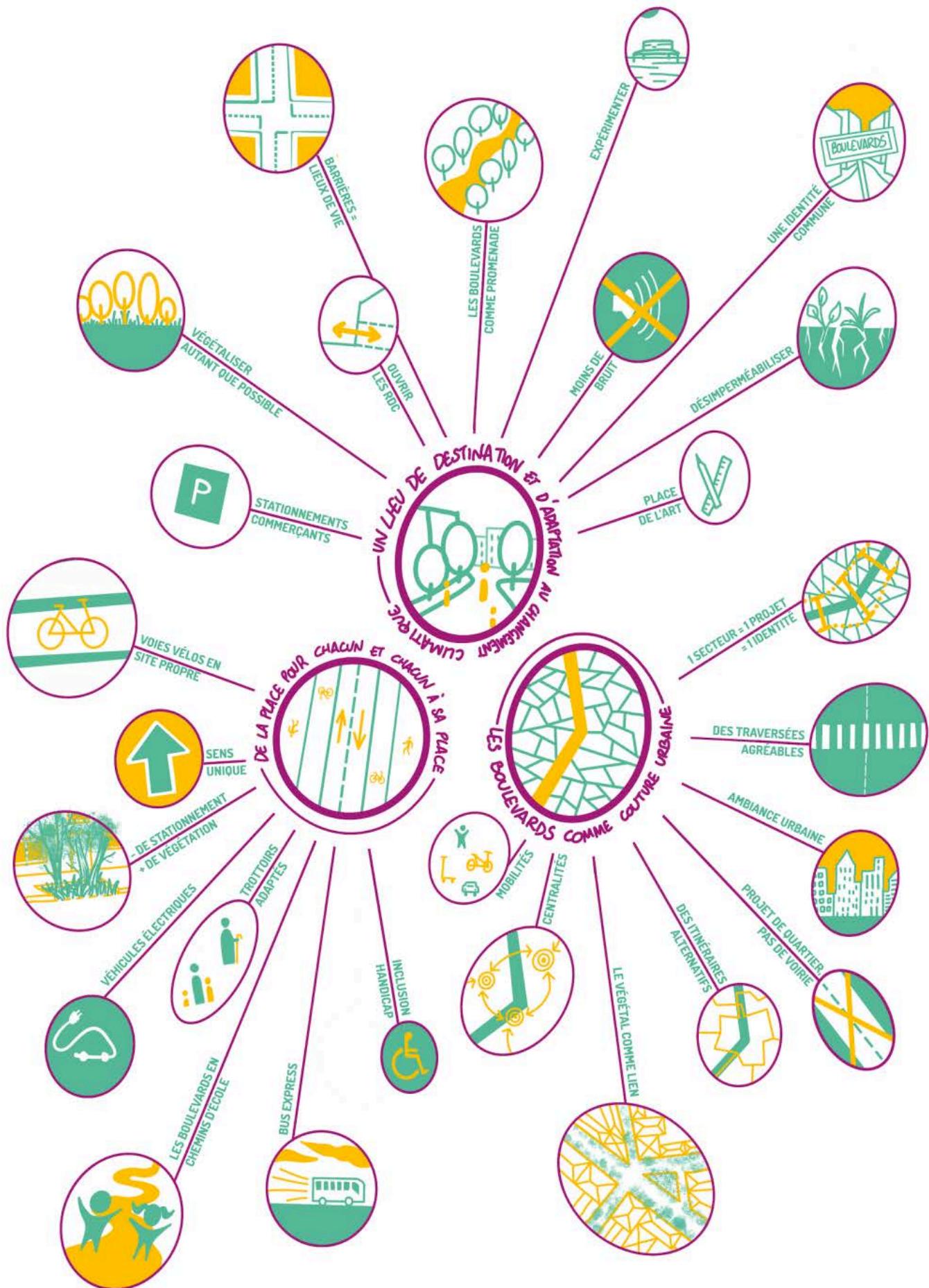
Les contributeurs ont majoritairement mis en avant leur souhait de végétalisation, d'apaisement et de vitalité, de rendre la place aux piétons et de renforcer les mobilités actives (marche et cyclisme) par des aménagements sécurisés. Alors les boulevards se découvrent comme un espace de mobilités alternatives, accueillants et chaleureux, inclusifs et pacifiés.

Les riverains soulignent que l'aménagement des boulevards ne peut pas se limiter à cet axe important, mais doit prendre en compte les rues connexes qui doivent être aménagées et apaisées également. Les voitures doivent être ralenties sur les boulevards mais aussi en dehors.

Ainsi, les boulevards ne peuvent plus être le seul itinéraire possible et principal pour les voitures. Des alternatives sont à envisager, des itinéraires bis et des chemins de traverses pour encourager des boulevards vivants, comme lieu de vie, et non uniquement comme axe de circulation. L'idée d'avoir des portions en sens unique pour libérer de l'espace aux autres modes et activités a été évoquée. Une prochaine expérimentation à imaginer ?



Synthèse illustrée des avis issus de la concertation



V. Annexes

L'ensemble de la documentation à retrouver sur le [site de la participation](#)

- Bilan des garants